



BAR-SUR-AUBE

en Champagne

PRINTEMPS 2022 | N°14

LE MAGAZINE DES BARALBINS



BAR-SUR-AUBE EN JAUNE ET VERT

RETROUVEZ-NOUS SUR...



VILLE DE BAR-SUR-AUBE



@VILLE_DE_BAR_SUR_AUBE



WWW.BARSURAUBE.FR

SOMMAIRE

- 1** MUNICIPALITÉ
Vos élus
- 2** MUNICIPALITÉ
La lettre du conseil municipal
- 3** PROJET
La coulée verte, un projet durablement vert
- 4** SPORT
ZOOM SUR... L'événement de l'année le Tour de France Femmes avec Zwift
- 5** MUNICIPALITÉ ET JEUNESSE
Nos jeunes conseillers municipaux baralbins
- 6** URBANISME
Bar-sur-Aube vers un site patrimonial remarquable
- 7** VOIE PUBLIQUE
L'embellissement de la ville
- 8** L'ANNUAIRE UTILE
Vie pratique
- 9** VIE POLITIQUE
Libre expression



Retrouvez nous sur...



Magazine d'information de la ville de Bar-sur-Aube

Directeur de la publication : Philippe Borde/ Julia Asdrubal
Rédacteur : Service communication Mairie de Bar-sur-Aube - Léa Martel

Photos : Ville de Bar-sur-Aube, ASO, Freepik, L'est éclair, Fabrice Oliveiro, Canal 32, Prosopée, Déclic Photo Baralbin

Imprimerie : La Renaissance

Tirage : 3000 exemplaires

Dépôt légal à parution : Avril 2022 - Magazine d'information - 10200 Bar-sur-Aube





Bar-sur-Aube, Świecie, Gernsheim, mer. 2 mars 2022

Déclaration sur l'invasion de l'Ukraine

Les maires des villes de Bar-sur-Aube (France), Świecie (Pologne) et Gernsheim (Allemagne), Philippe Borde, Krzysztof Kułakowski et Peter Burger ont été frappés par l'actualité ukrainienne et déclarons ensemble:

L'attaque militaire actuelle contre l'Ukraine doit être condamnée. Elle viole l'intégrité territoriale d'un État souverain et ne respecte pas les principes fondamentaux de la coopération internationale pacifique.

Nous déclarons notre solidarité avec tous les Ukrainiens en prenant part à leurs souffrances et à leurs nombreuses peurs. Nous sommes aux côtés de tous ceux qui n'acceptent pas l'injustice, qui résistent à l'agression et se battent pour la liberté, la démocratie et les droits de l'homme.

Notre solidarité va également à ceux des Russes qui se sont engagés à défendre les droits de l'homme et le droit international et à la coexistence pacifique entre les peuples et les nations et qui sont prêts à accepter la persécution politique dans leur propre pays pour leurs actions courageuses.

Nous sommes en désaccord avec tous ceux qui considèrent la guerre comme un moyen légitime d'atteindre des objectifs politiques, qui privent leurs semblables de leur liberté et de leurs droits fondamentaux pour faire valoir des intérêts unilatéraux et qui désavantagent les autres sur le plan culturel, linguistique ou social.

L'attaque contre l'Ukraine est aussi une attaque contre toutes les valeurs qui nous unissent dans une Europe commune. Dans cet esprit, nous renouvelons notre engagement commun à préserver la paix, à sauvegarder la liberté et l'État de droit, à respecter la diversité culturelle et linguistique et à lutter contre la discrimination, l'objectif de justice sociale et à construire et maintenir une prospérité généralisée.

Ensemble, nous sommes guidés par la conviction que l'avenir de l'Europe ne peut continuer à se façonner pacifiquement que sur la base d'une compréhension mutuelle. Sur la base de cette attitude fondamentale, nous appelons les citoyens de nos villes, au vu des événements guerriers actuels en Europe, à rejoindre cet engagement et à défendre courageusement la paix, la liberté et la démocratie.

Philippe Borde
Maire de Bar-sur-Aube

Krzysztof Kułakowski
Maire de Świecie (Pologne)

Peter Burger
Maire de Gernsheim (Allemagne)



BAR-SU

Une bulle de

JURA-BOURG

nature effervescente





Marché artisanal Mercredi 16 juillet 2021

Ce mercredi 16 juillet, place de l'Hôtel de ville, pour la troisième édition a eu lieu le marché artisanal organisé par la ville de Bar-sur-Aube. De nombreux exposants locaux étaient présents pour faire découvrir leurs produits aux flâneurs. Malgré la situation sanitaire que nous connaissons tous cette édition a pu se dérouler sans encombre et avec de nombreux participants pour un goût de liberté retrouvé.

Nocturne cycliste Vendredi 23 juillet 2021

Entre pluie et compétition ardue, la nocturne cycliste a marqué les esprits en 2021, pour sa 47^e édition, de par son invité de marque, présent pour l'occasion, l'ancien cycliste français, Sylvain Chavanel. De quoi enchanter les fans de vélos (mais pas que...). Également, de nombreuses personnes étaient présentes ce qui fait de cette nocturne, un événement de l'année, immanquable !



Tour de l'Avenir Mercredi 18 août 2021

Cette course cycliste, révélatrice de talents, avait choisi pour sa 5^e étape, Bar-sur-Aube, comme ville arrivée. Les baralbin(e)s ravi(e)s étaient présent(e)s pour l'occasion. Sur place, de nombreuses animations avaient été prévues. Malgré une météo menaçante une belle ambiance familiale.

Festival "Jazzabar" 10, 11 & 12 septembre 2021

Pour sa 12^e édition, le festival "Jazzabar" a rassemblé une soixantaine de musiciens qui se sont produits sur scène à l'espace JP Davot mais aussi dans les rues du centre-ville de Bar-sur-Aube lors de neuf concerts. Les baralbins étaient conquis et une belle ambiance régnait. Rendez-vous en septembre prochain pour la 13^e édition !



© Déclic Photo Baralbin



"Just Classik Festival" Vendredi 17 septembre 2021

Mi-septembre, le festival Just Classik était de retour dans notre ville pour la 3^e fois consécutive. Le public a pu admirer et écouter les artistes écossais du groupe Maxwell Quartet qui se produisait à la Maison des Arts de Bar-sur-Aube. Rendez-vous en 2022 pour un prochain festival, nous l'espérons !

Foire bulles et gastronomie 25 & 26 septembre 2021

Cette foire, qui met en valeur le vignoble champenois, a eu lieu le samedi 25 et le dimanche 26 septembre, avec le centenaire des fêtes de champagne et la 65^e édition de la foire « Bulles et gastronomie ». Au programme, de nombreuses animations étaient prévues comme des dégustations ou encore des spectacles d'artistes.



Élection du conseil municipal des enfants Vendredi 22 octobre 2021

Et oui, les enfants ont aussi le droit d'avoir leur conseil municipal ! Suite aux élections, Lara Vairelles a été élue maire des enfants et Seyma Baylan a été élue adjointe. Depuis, les petits baralbins sont heureux de contribuer à la municipalité à leur manière et avec leurs idées.

Cérémonie du 11 novembre Jeudi 11 novembre 2021

Retour sur la cérémonie du 11 novembre 2021 qui a eu lieu en présence de nombreuses personnalités locales comme Monsieur le Maire, Monsieur le sous-préfet, Monsieur le président des anciens combattants, Madame la commandante de gendarmerie de la compagnie de Bar-sur-Aube, Messieurs les militaires du 1^{er} escadron du 5^e régiment des dragons de Mailly-le-Camp, Monsieur le capitaine des pompiers de la caserne de Bar-sur-Aube, la Maire des enfants de Bar-sur-Aube et son adjointe et certains de nos élus. Ensemble, poursuivons notre devoir de mémoire.



Hôtel de Ville en bleu ! Mercredi 24 novembre 2021

À l'occasion de la 32^e journée internationale des droits de l'enfant avec l'UNICEF, l'hôtel de Ville s'est illuminé en bleu.

Spectacle du nouvel an Dimanche 09 janvier 2022

Début janvier s'est déroulé le spectacle du nouvel an à l'espace JP Davot. L'occasion pour Monsieur le maire de vous exprimer ses vœux et de vous présenter le film valorisant le sport à Bar-sur-Aube réalisé par Zacar films. Les rires et la bonne humeur étaient au rendez-vous ! Nous remercions une nouvelle fois les artistes présents dont Denise, Valentin Reinehr et Sandrine Alexi.





Lancement des illuminations
Samedi 27 novembre 2021



Corrida de Noël
Vendredi 03 décembre 2021



Marché gastronomique et conte pyrotechnique
Dimanche 19 décembre 2021



Rencontre avec le père Noël
Vendredi 24 décembre 2021

Mes nouveaux commerces



M Demoiselle Zoé **23, Rue Nationale**

Ouvert depuis le 02 novembre 2021, le commerce M Demoiselle Zoé est une boutique de prêt-à-porter tendance située Rue Nationale.

Vous y retrouverez des vêtements et des accessoires uniques alors faites-vous plaisir et faites plaisir aux autres avec les bons cadeaux que la boutique propose. Découvrez leurs pièces et leurs nouveautés toutes les 3 semaines. Une chose est sûre, avec Nadia, vous trouverez votre bonheur chez M Demoiselle Zoé.

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30, fermé le mercredi matin



Cha nails beauty **8, Rue Thiers**

Chanel vous accueille dans sa boutique, ouverte depuis mi novembre, pour vous faire découvrir son univers, celui de la beauté des mains et du regard. Grâce à son professionnalisme acquis lors de plusieurs formations spécialisées, elle saura vous sublimer jusqu'aux bouts des doigts avec ses 179 couleurs au choix et vous créer un regard de biche. Cha nails beauty vous attend et a hâte de vous faire découvrir ses prochaines collaborations...

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 17h30



Ayrus

43, Avenue du Général Leclerc

Chez Ayrus, créez votre chez vous ! Espace vert, décoration extérieure et intérieure, plante d'intérieur, accessoires (bijoux) tout y est pour créer votre cocon. Les beaux jours arrivent alors n'attendez plus pour découvrir la boutique Ayrus (en face Mc Donalds).

Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h



LM beauté

102, Rue Nationale

Depuis début décembre, la ville compte un nouvel institut de beauté où plusieurs prestations vous sont proposées comme des soins du visage, des épilations temporaires ou définitives, des manucures, des poses d'extensions de cils, du tatouage et une gamme de produits de la marque Thalgo. Alors retrouvez Laura et Laure des professionnelles pour une pause beauté méritée à Bar-sur-Aube !

Ouvert du lundi au mercredi de 10h à 19h (tatouages, manucures, beauté du regard) et du jeudi au samedi sur rendez-vous.



BSA Auto

11, Avenue Boulevard Gambetta

BSA Auto c'est le spécialiste des pièces détachées automobiles et d'équipements automobiles à Bar-sur-Aube. Vous trouverez toutes sortes de pièces pour votre ou vos véhicules avec des conseils d'experts.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 18h15 ainsi que le samedi de 8h à 12h

Mes commerces qui ont déménagé



Lidl Route de Chaumont

Le supermarché Lidl a déménagé, fin novembre, Route de Chaumont, dans un espace plus grand et plus moderne que son précédent magasin, Rue Louis Desprez, pour le plus grand bonheur des clients. De plus, vous pouvez y retrouver un large choix de divers produits pour des courses réussies.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 8h30 à 12h30



Dédicace Coiffure 22, Rue Nationale

Stéphanie et Sarah vous accueillent dans leur salon de beauté, Rue Nationale. Et oui, après avoir déménagé de la rue d'Aube vers la Rue Nationale, c'est dans ce salon que les deux gérantes vous accueillent dans leur salon à l'esprit cocooning pour un moment de détente unique. Tous types de prestations y sont proposés de la coupe simple à la coiffure spéciale pour un événement.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h30



La fleur baralbine 132, Rue Nationale

Décorez, offrez, composez, chez la Fleur baralbine grâce au professionnalisme de Caroline et de ses employés qui vous accueillent dans leur nouvelle boutique dans un espace plus grand et avec un large choix. De la vente de fleurs coupées aux compositions pour tous vos événements, en magasin ou en livraison, autant vous dire que le plaisir d'offrir ou de se faire plaisir sera au rendez-vous.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30



Le domino 39, Rue Nationale

L'équipe du domino vous accueille depuis novembre 2020, Rue Nationale, pour la vente de tabac, cigares, presse, FDJ, PMU, boissons fraîches ou chaudes à emporter ou sur place, vapotage, service carte grise, reproduction de clés, relais colis, paiement de proximité (amendes, factures trésor public, eau électricité...), timbres postaux et fiscaux, carterie...

Ouvert du lundi au samedi de 5h30 à 19h45 et le dimanche de 7h à 18h30



Le salon de Virginie 81, Rue Nationale

Après 32 ans au 62 Rue Nationale, le salon de Virginie a déménagé fin 2021, plus exactement le 03 décembre 2021, au 81 Rue Nationale. Toutes les prestations de coiffure y sont proposées, n'hésitez plus et rendez-vous chez "le salon de Virginie".

Ouvert du mardi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 17h



Caves & Saveurs **132, Rue Nationale**

Chez Cave et Saveurs vous pourrez trouver de nombreux produits de qualités tels que du vins, du café torréfié, des produits régionaux, du thé en vrac, des gammes de bière...

Alors, découvrez dès à présent ce magasin situé Rue Nationale !

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h



Pharmacie des Halles **99-105, Rue Nationale**

Matériel médical, orthopédie, parapharmacie, phytothérapie, aromathérapie, maman & bébé, livraison à domicile vous trouverez tout ce dont vous avez besoin à la pharmacie des Halles. Située anciennement 74, Rue Nationale retrouvez la au 99-105, Rue Nationale.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h



JPG Création **12, Rue de l'Europe**

JPG Création c'est le spécialiste baralbin de signalétique comme la customisation de véhicule, la conception de panneaux, de bâches ou de sticker. Spécialiste également de gravures telles que sur les verres, les bouteilles, le bois ou encore le plexiglas et de broderie sur vêtements. L'ère de la personnalisation et de vos envies est chez JPG Création.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 14h à 18h

Mes commerces qui ont changé de propriétaires



L'instant baralbin **126, Rue Nationale**

Les saveurs de votre enfance sont au rendez-vous chez L'instant baralbin depuis mai 2021 avec des produits choisis, frais, locaux et de qualité. Autant vous dire que vous aurez le choix entre le buffet ou alors les plats de la carte.

Ouvert le lundi/ mercredi et jeudi de 12h à 14h, le mardi/ vendredi de 12h à 14h et de 19h à 21h ainsi que le samedi de 19h à 21h



La boucherie - charcuterie Côte des Bar **132, Rue Nationale**

Pour mettre les petits plats dans les grands, n'hésitez plus et allez chez la "Boucherie - charcuterie Côte des Bar".

Produits issus d'éleveurs locaux et façonnés à Bar-sur-Seine.

Ouvert le mardi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 18h. Fermé le lundi, mercredi et dimanche (ce sont les horaires d'hiver)

Ma belle Place de l'hôtel de ville

Pour chaque occasion, les services municipaux égayent le centre-ville avec des décors fleurissants gais et joyeux afin de plonger les administrés dans un univers.

À chaque saison son thème ! Durant l'été, vous avez pu apercevoir les belles fleurs qui arboraient la Place de l'Hôtel de ville. Aussi pour Noël, les services municipaux ont décoré la place dans l'esprit des fêtes. Un univers féérique et magique régnait pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Nous avons hâte de découvrir le prochain décor...



Opération des papiers usagés pour des cahiers aux écoliers baralbins

“ Vos déchets = des ressources nouvelles ”
 Gérard Hourri, président et fondateur der RECLS



Recyclage Écocitoyen a été créé en 2006. C'est un collectif d'établissements de travail adapté aux personnes handicapées qui s'étend sur une bonne partie du territoire français. Leur ADN est de lutter contre le gâchis ainsi leur but est de créer des emplois pour les travailleurs handicapés et de surtout les mettre en avant. L'entreprise propose aux professionnels de faire de leurs déchets papiers une véritable opération de solidarité et d'éducation au développement durable.

“ Depuis 2010, nous nous battons pour que les déchets ne soient plus mis au rebut mais considérés comme des ressources. Des ressources qui peuvent être réutilisées, réparées, recyclées. ”
 Gérard Hourri, président et fondateur der RECLS

Cette action qui s'inscrit dans le cadre de l'opération des papiers usagés pour des cahiers aux écoliers avec l'Éducation Nationale a permis de fabriquer 275 cahiers issus du désarchivage du centre E.Leclerc de Bar-sur-Aube.

Le magasin E.Leclerc a entrepris cette démarche dans l'unique but de vider ses archives et donc de faire une bonne action pour générer des cahiers pour les enfants baralbins. Une belle idée entreprise avec l'aide de l'entreprise associative "Recyclage Écocitoyen".



Monsieur Gérard Hourri, président et fondateur de RECLS et Madame Anita Dangin, adjointe en charge de la scolarité.

Dans le cadre de cette opération "des papiers usagés pour des cahiers aux écoliers » qui est en lien avec l'Éducation Nationale, la ville de Bar-sur-Aube a eu l'honneur le mardi 09 mars 2022 de remettre 275 cahiers aux différentes écoles de la ville dont Maurice Véchin, Arthur Bureau et Sainte-Thérèse. Nous saluons fortement cette initiative et cette belle action et espérons que d'autres interviendront...



(De gauche à droite) Madame Déborah Marinière, directrice de l'école Sainte-Thérèse/ Madame Anita Dangin, adjointe en charge de la scolarité/ Monsieur Christian Houdart, directeur de centres E.Leclerc/ Monsieur Christophe Prioux, directeur de l'école Arthur Bureau/ Madame Véronique Fauquet, directrice du groupe scolaire Maurice Véchin.

Ma belle église fait peau neuve

Depuis plusieurs années maintenant, la restauration de Saint-Maclou est visible. Son objectif est surtout de sauvegarder le patrimoine religieux du XIIe siècle mais aussi de valoriser le patrimoine et l'héritage historique baralbin

Cette église est un vestige de l'architecture rurale et religieuse de l'est de l'Aube. Ce monument est d'ailleurs classé monument historique depuis 1840. Ce label signifie beaucoup puisqu'il est destiné à préserver ce lieu architecturalement riche.



RAPPEL HISTORIQUE



Cette église est la démonstration d'une longue histoire qui remonte à la domination des comtes de Bar-sur-Aube.



À partir du XIVe siècle, l'édifice est couvert de voûtes d'ogives et les arcs boutants datent probablement de cette époque.



Le XIVe siècle demeure la période des grandes transformations du chœur. La longueur de l'édifice est augmentée des absides polygonales.



Au XVIIIe siècle, la façade occidentale, oeuvre du chanoine Méchin, a été construite.



L'édifice a été entièrement réaménagé au XIXe siècle pour palier aux aménagements disparus durant la Révolution.



Durant la deuxième Guerre Mondiale, les bombardements du Pont d'Aube voisin mettent à mal la stabilité de l'église.



C'est en 1954 que l'église ferme définitivement ses portes.

Pour sa rénovation colossale, notre belle Saint-Maclou bénéficie du soutien de la Fondation du Patrimoine, de l'État, de la Région Grand-Est ainsi que du Département de l'Aube. Également, la fin des travaux est prévue aux alentours de fin 2023, à savoir que plus de 60% du bâtiment ont été restaurés. Autant dire que notre belle église, vieille de 8 siècles, sera comme neuve.

Qu'allons-nous découvrir ?

ROMAN



Les dents de lait, Hélène Bukowski

Edith et Skalde, duo mère/ fille, tente de survivre dans une contrée isolée et hostile où la nature se dégrade et les ressources s'amenuisent. Le seul et unique pont qui permettrait de rejoindre l'autre rive a été détruit par les habitants de cette région afin de se protéger du reste du monde. C'est alors que Skalde trouve une petite fille perdue dans la forêt. Elle décide de la prendre sous son aile et la ramène à la maison. Les choses vont prendre une tournure dramatique lorsque les habitants de cette contrée vont se rendre compte de sa présence. Commence alors pour Skalde, le début d'un long combat pour faire accepter Meisis auprès des habitants... À la fois conte fantastique et fable, ce roman nous plonge dans les travers et les affres de la nature humaine où la peur de l'étranger et les croyances font ressortir nos peurs les plus profondes.

JEUNESSE



Dans sa valise, Clotilde Perrin

"Il était une fois, derrière des collines, une petite maison habitée par un petit homme qui préparait sa valise pour partir en voyages." Ainsi débute "Dans sa valise" album signé Clotilde Perrin, paru en 2020. Tournez les pages, soulevez les "flops" (vous savez, les images cachées sous un petit rabat !) et laissez-vous surprendre ! Mais pourquoi ce petit homme n'emporte comme vêtement qu'un pull et une culotte de bain ? Et la clé qu'il glisse dans sa valise, elle ouvre quoi ? Pour le savoir, il faut aller au bout du livre et croyez-moi, vous ne serez pas déçus.

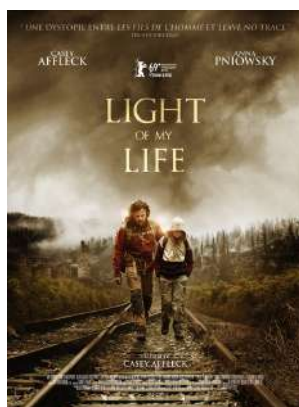
MUSIQUE



Orages, Clou

C'est un premier album fort et magnétique qui porte bien son nom. Clou, en collaboration avec Dan Levy, (membre du groupe The Do) cisèle 8 titres agréables, dansants et bien écrits. Amour, sentiments et vicissitudes de l'existence se déclinent sur des airs pop et rythmés. Écoutez Clou et appréciez !

FILM



Light of my life, Casey Affleck

Suite à une épidémie qui a décimé la gent féminine, un jeune père et sa fille survivent de leur mieux dans une société qui se réorganise avec difficulté. La relation d'amour entre le père et sa fille le dispute à l'hostilité permanente d'un monde dangereux. Comment protéger la chair de sa chair, qui a le "malheur" d'être de sexe féminin dans cet environnement uniquement masculin ? Comment rester une enfant dans ce contexte oppressant et brutal ? L'interprétation réussie des deux acteurs, la tension dramatique et la violence latente de ce film dur en font un moment fort de cinéma.

En 2022, je sors...

Mai à septembre

MAI



Samedi 7 mai

Portes ouvertes - Outil en main
Ancien collègue



Samedi 7 mai à 20h30

Spectacles Variétés Cabaret
Espace JP Davot
Repas/ spectacle : 55€ / personne
Renseignements et réservations 03 25 27 84 44



Dimanche 8 mai à 12h30

Spectacles Variétés Cabaret
Espace JP Davot
Repas/ spectacle : 55€ / personne
Renseignements et réservations 03 25 27 84 44



Dimanche 8 mai à 12h30

Vide grenier ACAC
Pressoir Gauthier



Samedi 21 mai

Trail de la Côte des Bar



Samedi 28 mai

Fête du vélo Tour de France Femmes: marché artisanal/ Bourse aux vélos/ Randonnée vélo familiale "à la découverte de Bar-sur-Aube"
Centre ville de Bar-sur-Aube

JUIN



Dimanche 5 juin

Bar aux livres
Sous les Halles



Lundi 6 juin

Passage du 63e Paris-Troyes



Dimanche 12 juin

Germaine en fête



Dimanche 12 juin

Élection législative - 1er tour



Dimanche 19 juin

Élection législative - 2ème tour



Vendredi 24 juin

Marché nocturne/ Fête de la musique
Centre ville de Bar-sur-Aube



Dimanche 26 juin

Vide grenier de la Fontaine Hanrion



Portes ouvertes



Spectacles



Marchés, vide grenier...



Sport



Événement



Votes



Culture

Événements liés au Tour de France Femmes avec Zwift

JUILLET



Vendredi 1er juillet (à confirmer)

Soirée des élèves du conservatoire
Conservatoire
Entrée libre et gratuite



Samedi 2 juillet

Passage de l'association "Donnons des elles" sur le parcours
Troyes/ Bar-sur-Aube du Tour de France Femmes avec Zwift



Samedi 2 juillet

Bal des portugais
Pressoir Gauthier



Mercredi 6 juillet

Boum des enfants
Place de l'Hôtel de ville



Mercredi 13 juillet

Feu d'artifices et bal



Jeudi 14 juillet

Animations du 14 juillet
La Gravière



Vendredi 22 juillet

Nocturne cycliste



Mercredi 27 juillet

Arrivée du Tour de France Femmes avec Zwift
de nombreuses animations sont prévues dont un
marché artisanal

AOÛT



Vendredi 12 août

Marché nocturne
Place de l'Hôtel de ville



Samedi 27 août

Run Color Bar

SEPTEMBRE



Vendredi 9 septembre

Jazzabar
Espace JP Davot



Samedi 10 septembre

Parade et concert Jazzabar
Centre ville de Bar-sur-Aube



Dimanche 11 septembre

Jazzabar
Espace JP Davot



Samedi 17 septembre

Fête du sport
COSEC



Samedi 24 et 25 septembre

Foire aux bulles et gastronomie
Place de l'Hôtel de ville



CINEMA
LE VAGABOND

Les séances de cinéma sont
consultables sur le site

www.cinema-levagabond.fr



CONSOMMEZ

Local

- Électroménager
- Décoration
- Vêtement
- Bébé
- Papeterie
- Mobilier
- Chaussure
- Maroquinerie
- Épicerie fine
- Traiteur
- Boucherie
- Fleuriste
- Pâtisserie
- Boulangerie
- Auto
- Garage
- Motoculture
- Menuiserie
- Maçonnerie
- Chauffage
- Électricité
- Opticien
- Bijouterie
- Restaurant
- Bar
- Esthétique
- Coiffeur
- Presse-Tabac
- Carburant
- Bricolage
- Matériaux
- Village vacances
- Piscine
- ...

CONSOMMEZ

Bar-sur-Aube



BAR-SUR-AUBE

en Champagne



Nous avons besoin de
votre présence et de vos achats !



1

VOS ÉLUS

Le maire



Philippe Borde
Maire de Bar-sur-Aube

Les adjoints



Evelyne Bocquet

• 1ère adjointe

Chargée de la proximité, des services à la population, de la solidarité, des affaires sociales et de la famille



Régis Renard

• 2ème adjoint

Chargé de l'animation de la cité, de l'activité, des sports et loisirs, des associations sportives, du jumelage



Anita Dangin

• 3ème adjointe

Chargée de l'enseignement de la restauration scolaire, de la petite enfance, de la jeunesse



Pierre-Frédéric Maître

• 4ème adjoint

Chargé de l'attractivité, du tourisme, de l'oenotourisme, du marketing territorial et des affaires culturelles



Karine Vervisch

• 5ème adjointe

Chargée de la promotion du développement économique, commercial et artisanal



Jean-Luc Derozières

• 6ème adjoint

Chargé de l'urbanisme, de l'habitat, de la sécurité et de la propreté



Claudine Baudin

• 7ème adjointe

Chargée des finances, des ressources humaines et du dialogue social



Michel Aubry

• 8ème adjoint

Chargé de l'environnement et du cadre de vie, des bâtiments, voiries et des réseaux divers

Les conseillers municipaux

de la majorité

Pierre Mary
Lucienne Wojtyna
Pascale Petit
Mickaël Vairalles
Marie-Agnès Crespin Pais De Sousa
Serge Voillequin

Isabelle Van-Ryseghem
Christophe Jourdan
Mélanie Signory
Raphaël Da Cruz
Anne-Laure Jourdan
Jean-Baptiste Schreiner
Simone Devaux



Les conseillers municipaux

de l'opposition

Emmanuel Provin
Katty Clayes Tahkbari
Bruno Lorillère

Raynald Ingelaere
Angélique Chevre

Le conseil municipal

des enfants



2

LA LETTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ

La lettre du conseil municipal

résumé des délibérations les plus importantes

Conseil Municipal du 06 juillet 2021

DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE : RAPPORT D'UTILISATION DES CRÉDITS 2020

Au cours de l'exercice précédent, la commune a bénéficié de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale afin de permettre l'amélioration du rayonnement de la ville. Ce qui lui a permis :

- De maintenir les actions sociales de la commune et l'activité jeunesse par le biais de la Maison pour tous et de son centre de loisirs.
- Dans le cadre de la politique sportive, la municipalité a continué de proposer des stages sportifs à prix réduits durant les vacances scolaires (ouverts aux baralbins en priorité) et d'acquérir de nouveaux équipements sportifs.
- La ville a maintenu la gratuité des études et de la garderie périscolaire ainsi que le tarif dégressif de la restauration scolaire.
- La mise à disposition, sur le quartier des Miriots, de la salle communale des habitants.
- Des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux.
- Le développement de son offre de loisirs en créant un futur complexe de loisirs.

Cette dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a permis à la ville de mener à bien des projets comme évoqués au-dessus pour le bien de ses administrés.

BUDGET VILLE : FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Le Conseil Municipal a décidé de contracter un prêt d'un montant de 3 000 000€ auprès du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne afin d'anticiper les demandes de financement du programme d'investissement.

SUBVENTION À L'ASSOCIATION "DU CÔTÉ DE BAR-SUR-AUBE CAVES ET VIGNOBLES DE CHAMPAGNE"

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 1000€ à l'association "Du côté de Bar-sur-Aube Caves et Vignobles de Champagne" afin de les aider à la mise en oeuvre de leur projet qui pour but de valoriser le territoire.

PETITES VILLES DE DEMAIN : SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHÉSION

Le programme "Petites Villes de Demain" soit PVD vise à donner aux élus des communes de

moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leur projets de territoire. Ce programme constitue un outil de relance au service des territoires et permet d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs. Le conseil municipal a approuvé le dispositif et a validé les principales étapes du dispositif et l'implication de la communauté de la Région de Bar-sur-Aube dans ce cadre.

TARIFS SCOLAIRES 2021-2022

Le Conseil Municipal a approuvé les tarifs scolaires 2021-2022 applicables à compter de la rentrée scolaire 2021 de septembre.

ACCUEIL DE LOISIRS : AFFILIATION AUX CHÈQUES VACANCES DE L'ANCV

Le Conseil Municipal a approuvé le partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) pour le paiement des familles au centre d'accueil de loisirs "Les petits baralbins" et a décidé de l'affiliation de la ville aux chèques vacances ANCV.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Afin de permettre une plus large représentation des enfants de la ville, il est donc prévu la participation de 6 enfants de CM1, 6 enfants de CM2 ainsi que 6 enfants de 6ème. Le Conseil Municipal a approuvé cette modification du règlement de fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants.

Conseil Municipal du 31 août 2021

DISPOSITIF "ACCÈS À LA CANTINE À 1€"

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé le tarif du repas à 1€ au lieu de 1,20€ pour la tranche "net imposable" de 0 à 8000€ pour les élèves de Bar-sur-Aube. Ce dispositif consiste en une aide de 3€ versée par l'État pour chaque repas facturé 1€ au moins aux familles. L'État s'engage donc à verser cette aide aux communes éligibles pendant 3 ans au travers de la signature d'une convention.

résumé des délibérations les plus importantes

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

Il est nécessaire d'approuver les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie applicables pour l'année scolaire 2021/2022. Le Conseil Municipal a donc approuvé la proposition de ne pas augmenter les tarifs en vigueur et de diminuer, dans le cadre du dispositif "cantines à 1€", le tarif de la restauration scolaire pour la tranche "net imposable" de 0 à 8000€ à 1€.

COÛT DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES 2020 : FIXATION DES TARIFS POUR LES COMMUNES EXTÉRIEURES

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs de participation 2020 aux frais de scolarité des communes extérieures comme suit : 914,84€ par élève de maternelle et 485,98€ par élève d'élémentaire.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le Conseil Municipal a attribué le marché concernant la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement à la société API pour deux ans fermes à compter du 1er septembre 2021 et jusqu'au 31 août 2023 pour un montant total de 165 439,24€ HT soit 52 719,62€ HT par année scolaire.

FONDS DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - APPEL À PROJETS

Dans le cadre du plan de relance, l'État a mis en place un fond de transformation numérique des collectivités. Cette enveloppe doit financer des projets numériques qui auront un effet sous deux ans. La priorité est accordée aux projets avec un effet sur la vie quotidienne des citoyens et sur leurs relations avec l'administration locale. Dans ce cadre, il est envisagé la modernisation du site internet de la ville notamment sur le volet démarches en ligne et démarches simplifiées afin de permettre au plus grand nombre d'administrés d'en bénéficier.

VENTE DE PARCELLE - ROUTE D'ARRENTIÈRES

Le Conseil Municipal a approuvé la vente de la parcelle AC 376 de 68m², parcelle dont la ville était propriétaire au prix de 13 000€ conformément à l'estimation des services du Pôle d'Évaluation Domaniale.

SUBVENTION À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DE L'AUBE

Cette association qui a sollicité la ville pour une demande de subvention de fonctionnement et qui fonctionne avec les cotisations de ses adhérents et les subventions des communes a notamment pour action La Défense des intérêts matériels et moraux d'anciens serviteurs de la nation, l'information sur l'évolution des collectivités locales, l'étude des sujets qui conditionnent et engagent leur avenir de citoyens responsables et la participation à diverses manifestations. Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 à l'association à hauteur de 100€.

VOIRIE D'ACCÈS ADOVA/ LIDL DP 619 - RETROCESSION À LA VILLE DE BAR-SUR-AUBE

Dans le cadre de la construction du commerce Lidl sur le site ADOVA au droit de l'ancienne entrée, la société Lidl aménage l'ensemble de la voirie de desserte correspondant à l'ancienne voie d'accès depuis la RD 619. Cette voirie restant la propriété de l'entreprise ADOVA, cette dernière propose à la ville de lui rétrocéder, à titre gracieux, cette voirie afin qu'elle soit intégrée à terme dans le domaine public. Le Conseil Municipal a donc décidé l'acquisition gratuite de la parcelle et approuve son intérêt futur au domaine public communal et la constitution des éventuelles servitudes qui pourraient être attachées à ce transfert dans le domaine public communal. Par ce fait, le Conseil Municipal accepte la réalisation de travaux de réseaux nécessaires pour la somme de 35 503,70€ HT.

résumé des délibérations les plus importantes

Conseil Municipal du 12 octobre 2021

TENNIS COUVERTS : APPROBATION DE L'AVANT PROJET DÉFINITIF

Le Conseil Municipal a approuvé l'avant projet définitif de construction de deux courts de tennis couverts présenté pour un montant de 1 037 004,60€ HT. Mais a également, approuvé le lancement du programme et le début de réalisation des travaux en 2022. De plus, le Conseil Municipal sollicite l'attribution de l'ensemble des subventions pour lequel le programme serait éligible (État, DETR, Région Grand-Est et Conseil Départemental) et l'autorisation de démarrer les travaux avant l'obtention des subventions.

AMÉNAGEMENT D'UNE COULÉE VERTE AU SEIN DE LA VILLE ET AU FIL DE L'AUBE : ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET ESQUISSE

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de "coulée verte" tel que présenté dans le cadre d'une enveloppe financière globale estimée à 4 761 000€ et le lancement du programme et le début de réalisation des travaux en 2022. De plus, le Conseil Municipal sollicite l'attribution de l'ensemble des subventions pour lequel ce programme serait éligible et l'autorisation de démarrer les travaux avant l'obtention des subventions.

COULÉE VERTE AMÉNAGEMENT D'UN PARCOURS DE PUMP-TRACK ET DU SITE DE LA GRAVIÈRE - APPEL À PROJETS SOUTIEN AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL

Le Conseil Municipal a approuvé le projet d'un parcours de pump-track et du site de la Gravière et le lancement du programme ainsi que le début de réalisation des travaux en 2022. Le coût prévisionnel TTC est de 646 656,12€.

PLAN LOCAL D'URBANISME APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3

Il a été approuvé par la Conseil Municipal que le dossier de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme soit le PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération qui dit que cette dernière fera l'objet conformément aux articles R-153-21 et R-153-22 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant 1 mois, d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une mention insérée en

caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Également, la présente délibération sera exécutive à compter de sa réception en Préfecture et le dossier sera à la disposition du public à la mairie.

VENTE DE PARCELLE - ROUTE DE BAYEL

Le Conseil Municipal a approuvé la vente à la SCI Basset d'une parcelle d'environ 4818m², issue des parcelles C655-656-660-663-680, au prix de 10€ le m².

VENTE DE PARCELLE - RUE DE L'EUROPE

Le Conseil Municipal a approuvé la vente de la parcelle de 10 985m² environ au prix de 10€ du m² soit 109 850€.

SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS SUR LA PARCELLE APP 115

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de servitude à conclure avec ÉNEDIS puisque la ville a été sollicité par la société ÉNEDIS afin qu'une servitude lui soit consentée sur la parcelle APP 115 en vue de permettre l'établissement et l'exploitation sur ladite parcelle d'une ligne électrique souterraine.

APPROBATION DE PARTENARIAT AVEC LE VILLAGE CHAMPAGNE

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs applicables lors du Village Champagne (flûte, consigne flûte, dégustation, bouteille avec ou sans flûtes) et d'approuver le partenariat entre les vignerons et la ville pour le Village Champagne selon les modalités suivantes soit le reversement de 2,50€ au vigneron où la dégustation a été consommée, le reversement de 18€ au vigneron où la bouteille a été consommée et le remboursement sera effectif sur présentation des justificatifs.

Conseil Municipal du 09 novembre 2021

AMÉNAGEMENT D'UNE COULÉE VERTE - TRANCHE 1 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a approuvé la tranche 1 du projet de création d'une "coulée verte" à Bar-sur-Aube pour un montant estimatif de 1 699 500€ HT et a sollicité les subventions correspondant au plan de financement suivant soit DETR (500 000€), le département de l'Aube (1 000 000€), la région Grand-Est (300 000€) et la commune (1 145 800€).

résumé des délibérations les plus importantes

CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LOISIRS : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de construction et d'aménagement du complexe des loisirs et a sollicité les subventions correspondantes au plan de financement suivant soit DETR/ DSIL (500 000€), le département de l'Aube (1 000 000€), la région Grand-Est (300 000€) et la commune (1 145 800€).

Conseil Municipal du 14 décembre 2021

CRÉATION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL COMMUN VILLE-CCAS

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un comité social territorial unique compétent à l'égard des agents de la collectivité et de l'établissement ou des établissements à condition que l'effectif global concerné soit au moins égal à 50 agents.

BUDGET GÉNÉRAL - OUVERTURE DE CRÉDITS INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022

Le Conseil Municipal a approuvé pour le budget général, l'ouverture des crédits d'investissements pour l'année 2022.

CONVENTION D'ADHÉSION À LA MISSION RGPD -CENTRE DE GESTION DE L'AUBE

Le Conseil Municipal a autorisé la signature de la Convention d'adhésion à la mission RGPD avec le Centre de Gestion de l'Aube afin de répondre aux obligations en la matière des collectivités territoriales et des établissements publics aubois qui le souhaitent. Le Centre de gestion de l'Aube propose depuis le 1er janvier 2022 une mission RGPD dont la finalité sera d'assister et de conseiller l'Autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques liés à la protection des données personnelles et dans la mise en place d'une politique de mise en conformité dû à la RGPD.

DÉROGATIONS DU MAIRE AU REPOS DOMINICAL POUR LES COMMERCES DE DÉTAIL

Le Conseil Municipal a accordé pour l'année 2022 au maximum 12 dérogations municipales au repos dominical pour les commerces de détail de la commune qui en ont fait la demande et qui sont concernés par cette mesure et a autorisé pour chaque catégorie de commerce après avoir procédé à toutes les consultations prévues par les textes en vigueur.

RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N° 04 DU 08 JUILLET 2020 - VENTE DE TERRAINS ROUTE DE BAYEL

Le Conseil Municipal a décidé de retirer la délibération n°04 du 08 juillet 2020 approuvant municipal la vente à la SARL Biogranum services de 2 parcelles C-655-656-660-663 au prix de 10€ le m².

RÉHABILITATION THERMIQUE ET ARCHITECTURAL DES 10 ANCIENS LOGEMENTS DU SDIS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de réhabilitation thermique et architecturale des 10 anciens logements du SDIS tel que présenté lors du Conseil Municipal et a approuvé le plan de financement prévisionnel.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 CCRB

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité de la Communauté des Communes de la Région de Bar-sur-Aube pour l'année 2020 présenté lors du Conseil Municipal.

3

LA COULÉE VERTE



DOSSIER

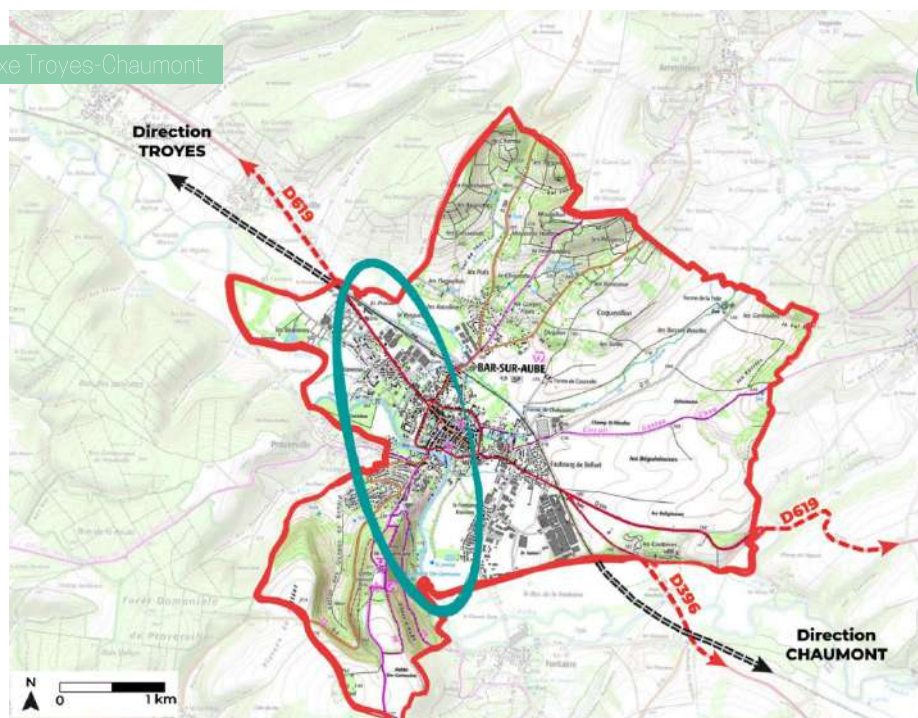
L'aménagement d'une "coulée verte"

Une étude de faisabilité sur l'aménagement d'une "coulée verte" sur notre commune a été lancée en janvier 2021. Les travaux se feront tout au long des 3 prochaines années.

En effet, la ville de Bar-sur-Aube possède un patrimoine bâti remarquable. De plus, elle est labellisée UNESCO "Coteaux, maisons et caves de champagnes" et bénéficie d'un cadre environnemental et paysager particulier, nichée entre coteaux champenois et collines forestières, et est bordée d'un patrimoine naturel à valoriser. Ces éléments sont de véritables atouts pour le développement du tourisme et la mise en valeur du cadre de vie. Il s'agit donc de s'appuyer sur ce potentiel patrimonial pour créer un itinéraire global, bien identifié de lieux particuliers auxquels les fonctions et les identités sont marquées.

Cette "coulée verte" doit permettre aux habitants et aux touristes de se promener au bord de l'Aube afin d'y assurer la sécurité et le "bien vivre" des habitants. Il s'agit d'un projet important, déterminant et surtout engageant pour Bar-sur-Aube et qui répond à différents objectifs.

"Coulée verte" au coeur de l'axe Troyes-Chaumont



Les objectifs...

- Offrir un cadre de vie propice au renforcement de l'attractivité du cadre de vie de Bar-sur-Aube tout en améliorant la qualité de vie des habitants.
- Mettre en valeur les entrées de ville, le centre-bourg et ses espaces principaux.
- Créer des lieux de convivialité.
- Intégrer le paysage en ville.
- Créer des continuités d'aménagement entre les différentes artères.
- Faciliter les conditions de circulation et de stationnement en donnant notamment des espaces conviviaux aux piétons et en favorisant les modes de déplacement doux.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT S'INSCRIT DANS UNE RÉFLEXION D'ENSEMBLE DE CRÉATION D'UNE "COULÉE VERTE" AU SEIN DE LA VILLE

La mise en scène de l'itinéraire de la coulée verte permet d'identifier les principaux espaces publics qui feront l'objet d'aménagements particuliers. Depuis l'entrée Ouest vers le pôle de la piscine et des espaces de sport avec un peu plus loin sur cet itinéraire la création d'un Pump-track, il s'agit de joindre la place du Jard et l'espace Davot, lieux particuliers, plus urbains, et pourtant si arborés. Ces espaces seront aménagés au regard de leurs fonctions en créant un dialogue avec l'Aube. En effet, depuis l'espace Davot une boucle pourra être créée pour rejoindre le parc de la Gravière et la rue Pierre de Coubertin jusqu'à la rue Gal Leclerc. Cet itinéraire sera prolongé le long de l'Aube jusqu'à la place Mathaux pour rejoindre la base de canoë-kayak par le chemin de Fontaine et créer une boucle avec le chemin de Mathaux (en trouvant une solution pour traverser l'Aube à cet endroit).

L'autre boucle sera plus grande et passera par l'aire de camping-car puis l'arrière du supermarché au niveau de la Rue Louis Desprez ce qui permet de joindre le chemin de Fontaine en traversant la commune de Fontaine. Cette liaison douce Nord-Sud permettra de souligner le cadre environnemental et paysager singulier à Bar-sur-Aube. Le patrimoine naturel et paysager sera donc valorisé par l'aménagement de voies et zones de déambulations et d'animations tout au long de la rivière. L'intérêt de cette opération réside dans sa globalité avec une conception et un aménagement qui prennent en compte la cohérence et l'unité sur l'ensemble du projet plutôt qu'une simple réalisation au fil de l'eau.

Itinéraire du projet "coulée verte" sur les berges de l'Aube



"LA COULÉE VERTE" : UNE INTERFACE ENTRE 3 COMMUNES

La coulée verte de Bar-sur-Aube se situe entre trois espaces urbanisés avec d'un côté le centre ville et de l'autre les franges urbaines des communes de Proverville au Sud-Ouest et de Fontaine au Sud. L'itinéraire étudié permettra de rejoindre les communes limitrophes par des sentiers de randonnées mais surtout par l'intégration des espaces boisés et paysagers existants tout au long de la rivière. Nous retrouvons donc les deux notions de la définition de coulée verte citée précédemment (un réseau de déplacement doux s'inscrivant dans un corridor écologique). Une attention particulière sera portée sur la réglementation relative à l'urbanisme et à l'environnement afin de proposer un projet qui soit réaliste et réalisable et en accord avec le territoire barrois.

Le projet "coulée verte" s'étendant sur plusieurs commune



LES LIEUX D'AMÉNAGEMENTS POINT PAR POINT

- Le quartier des Varenes et son complexe sportif



1. Pumphtrack avec un parcours enfant (vert) et un parcours adulte (rouge), directement accessible depuis la rue du Dr Calmette.
2. Requalification de la rue Dr Roux avec une continuité de la piste cyclable de l'Avenue du Général Leclerc, l'installation d'un point info et l'aménagement d'un parking végétalisé.
3. Parcours de Fitness et de streetworkout au sein du parc des Varenes
4. Valorisation des accès du parc, ouvrir le parc sur le quartier des Varenes
5. Piste cyclable aménagée et végétalisée le long de la rue Pierre de Coubertin et reliée à l'Avenue Irène Joliot-Curie
6. Une continuité potentielle vers les écoles maternelles et élémentaires ainsi que la place du Jard et l'espace Davot

En détails...

• Requalification des rues de l'Aqua'Bar jusqu'au parc de la Gravière



• Un espace de fitness et de streetworkout au parc des Varennes :

- Aménagement d'un parcours de santé et jeux sportifs en libre accès
- Des bancs ainsi que des espaces de repos seront installés
- L'itinéraire de la coulée verte relie le parc sport fitness des Varennes et le complexe sportif par la rue Dr Calmette avec des accès aménagés



Exemples d'espace de streetworkout



Les objectifs...

- Créer un espace de convivialité
- Végétaliser la place du Jard
- Installer de nouveaux stationnements tels que pour le vélo...
- Créer plus de 140 places de stationnement pour les véhicules à moteur.



• Création d'un parcours Pump-track

- Aménagement d'un pumptrack à l'entrée du complexe sportif sur une surface d'environ 2500m²
- Création de 2 pistes (rouge et bleue pour les adultes et verte pour les plus petits)
- Ouvert sur l'espace public et rejoint par l'itinéraire de la "coulée verte"



• Place du Jard à Davot : une place historique pour le stationnement et la pétanque

- Maintenir l'espace de stationnement du côté de la rue du Jard
- Aménager un lieu de promenade offrant un nouveau regard sur la Bresse
- Ouvrir la place Davot sur l'Avenue du Général Leclerc en lien avec le futur espace de loisirs bowling

• Aménagement le long de la Bresse

- Consolidation des berges et quai végétalité qui rejoint la Bresse aux terrains de pétanque
- Offrir un nouveau regard sur la Bresse avec du mobilier urbain (bancs, petits pontons...)
- Réhabilitation d'une partie des extérieurs du boulodrome afin de proposer un lieu de repos au coeur des terrains de pétanque et bénéficiant d'une terrasse



• **Un jardin à l'anglaise pour conforter l'intimité du parc Davot jusqu'à l'Aube**

- Valorisation du pavillon de jardin existant comme fabrique du jardin anglais
- Aménagement d'un ponton en interaction avec le parc de la Gravière
- Mise en place de massifs fleuris
- Installation d'un portillon pour permettre l'ouverture du parc au public en journée
- Installation d'une clôture ou haie pour la fermeture du parc de Davot et définir des accès précis

Valorisation du pavillon de jardin existant comme fabrique du jardin anglais et prenant part à la composition paysagère du parc de Davot

Aménagement d'un ponton en interaction avec le parc de la Gravière

Des massifs fleuris qui accompagnent le visiteur à découvrir un espace intime en lien avec la Bresse et l'Aube

Installation d'un portail ou d'un portillon pour permettre l'ouverture du parc au public en journée

Installation d'une clôture ou plantation d'une haie mixte pour la fermeture du parc de Davot et définir des accès précis

0 50 m

• Le parc de la Gravière

Création de cheminements dans le parc : cheminement stabilisé pour piétons, PMR, vélos
Entrée sud et côté camping signalétique + range-vélos.

Séquence 1 :

- Réhabiliter la passerelle pour une accessibilité PMR
- Créer un Parcours aventure « autonome » en lisière dans la partie boisée en entrée de site depuis le camping

Séquence 2 : la prairie et les bords de l'Aube :

- Aménagement de pontons sur l'Aube le long des berges
- Chemin tondu permettant de traverser le parc à l'ombre des arbres existants
- Installation de jeux pour enfants et de bancs et mobiliers pour se reposer et profiter des lieux

Séquence 3 : aire de pique-nique :

- Installation de mobilier bois adaptés aux usages du parc et des aires de pique-nique (Bancs, tables, kiosque, barbecues...)
- aménagement de deux aires de pétanque

Séquence 4 : la « plage » :

- Aménagement d'un terrain de Beach volley et d'une plage avec une protection des berges
- Signalétique « baignade interdite », consignes et plan du lieu

Légende

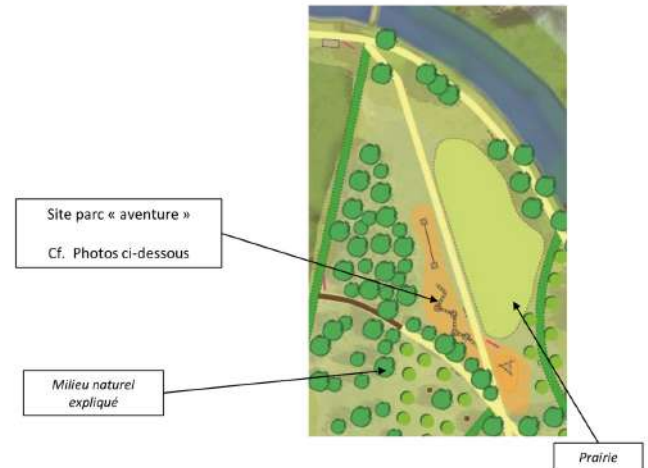
- Cheminement « chaussée végétale » PMR
- Chemins sous bois existants et confortés
- Chemins enherbés et tondus

0 200 m

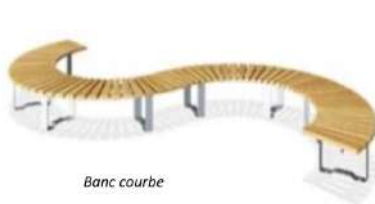
En détails...

Le parc aventure "autonome" et la découverte des milieux naturels humides

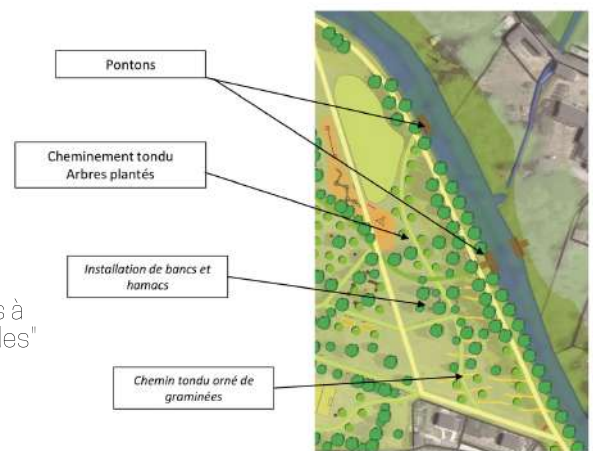
Ce parcours est créé à partir de mobiliers et d'équipements de type **tyrolienne** et **jeux aventures** pour tous âges. L'ensemble permet aux enfants et ados de profiter des lieux. Cet espace se développe au sein d'un lieu qui se réarbores et à proximité d'une zone humide : milieux naturels qui seront expliqués. Pour cela, un espace d'informations va se créer.



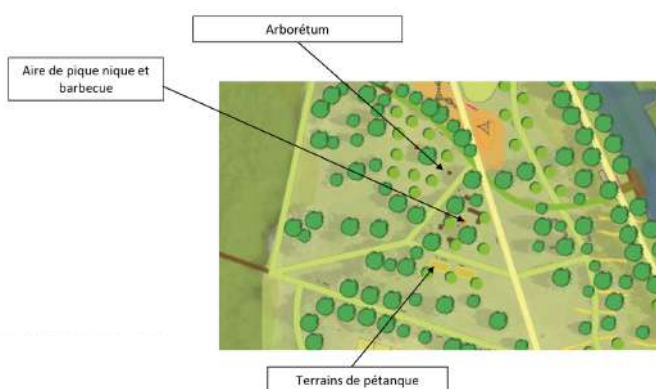
- Un lieu pour la flânerie :** Il s'agit de créer un lieu où chacun peut se retrouver et se détendre, seul ou à plusieurs. **Profiter des bords de l'eau** avec les **pontons** ou se reposer, des **bancs** et des **transats** disposés le long de la berge. Un cheminement enherbé à travers les vagues de graminées. Un autre **cheminement** en parallèle est enherbé et marqué par la tonte. Des arbres viennent compléter ceux existants et seront implantés en fonction des besoins liés aux hamacs. Des massifs de graminées sont plantés à l'entrée sud du Parc. Ces herbes à l'allure sauvage permettent d'orne ces chemins tondus traversant le parc. Un parcours au style naturel offrant des formes graphiques et fluides permet de rejoindre l'aire de jeux ou les pontons sur l'eau.



Exemple de zone de repos à Reims aux "Les promenades"



- Un lieu de repos à l'ombre des arbres :** C'est au cœur du parc que les visiteurs trouveront une aire pour se reposer et pique-niquer sur place. Des arbres de hautes tiges seront plantés afin de créer un **arborétum ludique** et permettre de densifier la végétation présente pour davantage d'ombre sur ce site de repos. **L'aire de pique-nique** sera équipée d'un **barbecue collectif** permettant de répondre aux attentes du public. Un **boulodrome** aménagé et une grande pelouse arborée. L'aménagement de terrains de pétanque permet de vivre des moments de convivialité et de partage en famille ou entre amis, tout en bénéficiant des équipements de l'aire de pique-nique à proximité.



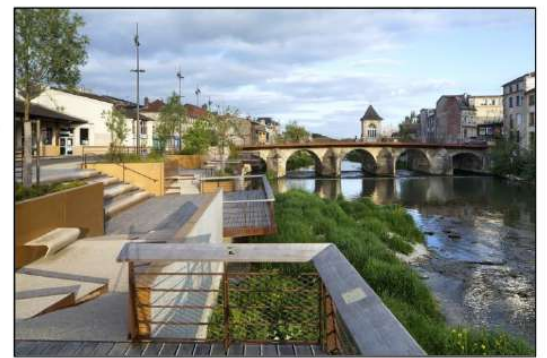
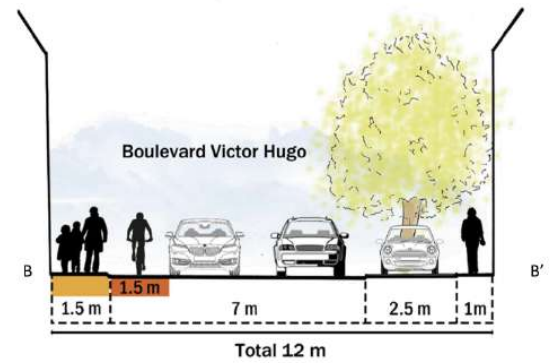
- Tout au long des boulevards



En détails...

• **Boulevard Victor Hugo**

- Une voie partagée pour faciliter les déplacements piéton et vélo



Exemple d'aménagement des quais de bar-le-Duc

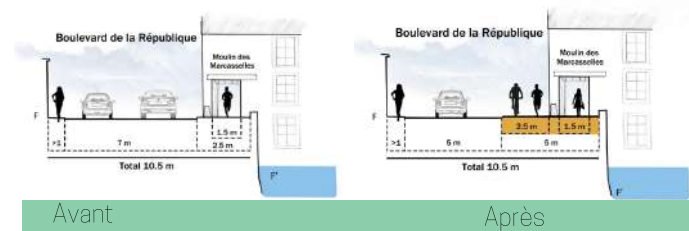
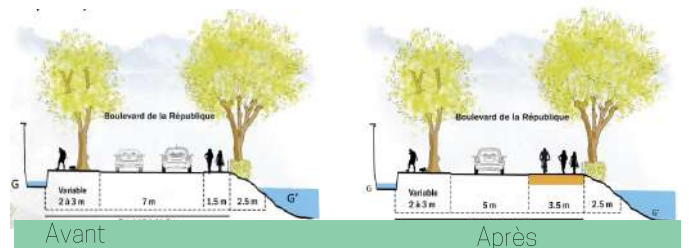
• **Quand les boulevards rencontrent le pont de l'Aube**

- Aménagement d'une zone de rencontre piétons/ cycles/ automobiles au niveau du pont de l'Aube afin de sécuriser les flux et de limiter la vitesse de circulation
- Un traitement de la voirie avec des matériaux clairs (pierres calcaires, béton désactivé) afin d'apporter de la luminosité et un sentiment qualitatif à l'entrée sud du centre ville
- Cet espace permettra aux piétons et cycles de rester en sécurité au niveau du rétrécissement imposé par l'implantation du lavoir
- **Un ponton d'environ 3 mètres de large permet de faciliter la circulation piétonne jusqu'au lavoir**



• **Boulevard de la République**

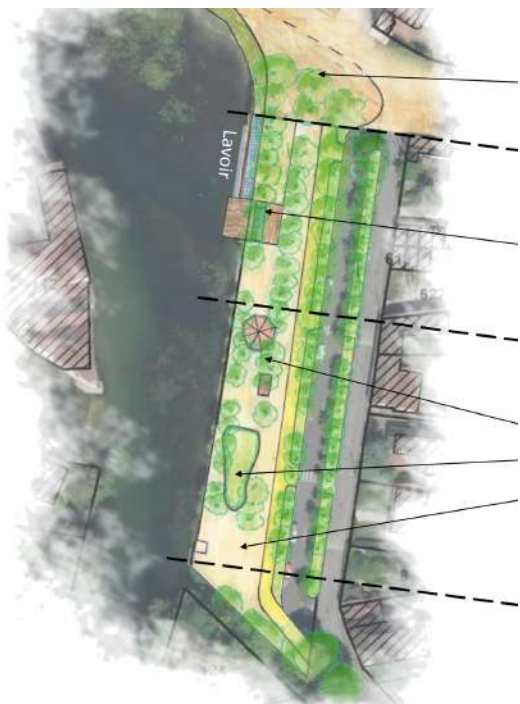
- Aménagement d'une voie partagée : piste cyclable
- Suppression d'une voie de circulation afin de créer une large voie partagée de 5 mètres à 5,50 mètres et une piste cyclable séparée et une chaussée



• Place Mathaux

La place Mathaux est historique et offre aux visiteurs une vue remarquable sur l'Aube et les anciens moulins. Quatre grands alignements de Tilleuls structurent la place et la rue Mathaux pour une promenade ombragée. La présence d'un ancien lavoir actuellement fermé au public offre un accès direct avec la rivière. De plus, la place possède une aire de jeux clôturée sans véritable lien avec la place. À savoir que la partie sud de la place Mathaux est fréquemment inondée en hiver.

Projet : Une promenade à 3 rythmes le long de l'Aube



La zone de rencontre polyvalente

Zone de mixité pour sécuriser les piétons et cyclistes à rejoindre le centre bourg (Rue Armand) et reprendre la coulée verte sur le Boulevard de la République

Lieu de détente et de festivités

Valorisation du lavoir avec un accès au bord de l'eau et potentiel lieu d'exposition éphémère

Installation d'une guinguette bénéficiant d'un espace convivial pour y disposer tables et chaises et d'une grande terrasse afin d'animer ce lieu lors de la saison estival (Mai à Septembre)

Des pontons flottants pourront être installés afin d'agrandir la terrasse de la guinguette

Espace de loisirs et évènementiel

Un carrousel accompagné d'une confiserie pour permettre aux petits et grands de s'amuser et se divertir avec l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux ouverte sur la place Mathaux

Maintien d'un grand espace ouvert afin d'accueillir des événements organisés par la commune et bénéficiant d'une scène naturelle au bord de l'Aube. Cet espace permet également l'écoulement de l'eau lors d'éventuelles inondations

Exemples de "Châlons Plage"



Une aire de services camping-cars (payante) et une aire de jeux 7-14 ans



Zone de rencontre avec des barrières mobiles et un accès payant pour se rendre à l'aire de camping-car park

Aménagement d'une aire de service avec une station de vidange et un point d'eau et d'électricité à chaque emplacement (environ 13 places)

Agrandissement et plantation de la noue pour une meilleure gestion des eaux pluviales le long du chemin Mathaux

Aménagement d'une terrasse bois sur l'estrade en béton et d'une passerelle pour faciliter l'accès depuis le chemin Mathaux à l'aire de service et aux jeux

Un grand espace de pique-nique aménagé d'une aire de jeux pour les 7-14 ans pour les usagers la coulée verte et des camping-caristes

Travail sur les lisières pour maintenir une intimité de l'aire de service avec les usagers des voies douce

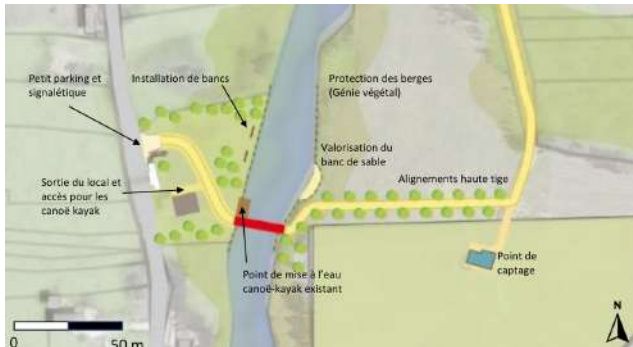
+ Un espace intermédiaire entre stationnements et loisirs pour l'ensemble des usagers de la coulée verte

- Un service rendu payant pour les camping-caristes

- Vers la base de canoë

Aménagement de la base canoë kayak pour relier les deux rives

L'aménagement de la base de canoë kayak permet la continuité piéton/cycle le long du périmètre de protection de captage et de traverser la rivière pour rejoindre le Chemin de Fontaine. La passerelle permettant la traversée aura une largeur maximum de 2 mètres et une longueur de 29 mètres.



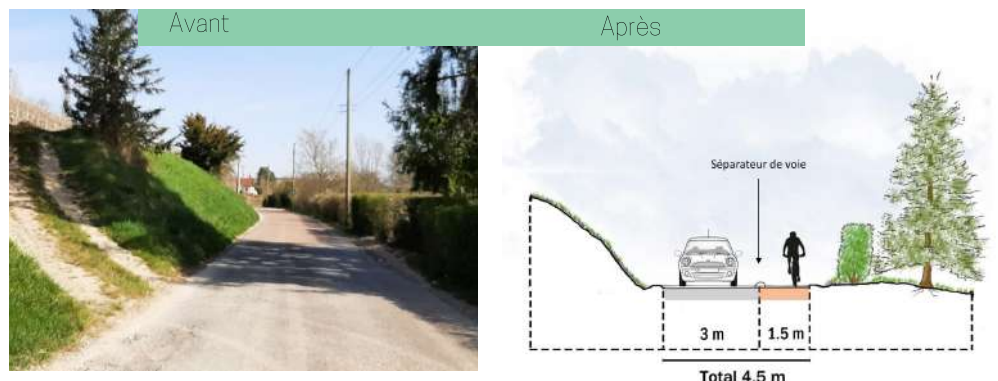
Exemple de passerelle à Troyes (Passerelle Mail des Charmilles)

- Chemin de Fontaine

Aménagement du Chemin de fontaine avec séparateur de voie piéton

Afin de sécuriser les différents mode de déplacements (riverain, piéton, cyclistes) le chemin pourra être :

- soit réaménagé avec des séparateurs de voie jusque la base de canoë kayak et mise en sens unique
- soit fermé (sauf riverains) en journée avec maintien de la voie ouverte à la circulation les matins soir et/ ou midi



Les riverains de la rue Bachelard et du chemin de Fontaine seront

RÉCAPITULATIF DES COÛTS D'AMÉNAGEMENT DE LA COULÉE VERTE



Secteurs	Montant approximatif par ratio en € H.T.
Varenes (dont pumptrack : 180 000,00 € HT)	710 000,00 €
Parc de la Gravière	369 000,00 €
Place du Jard	1 310 000,00 €
Jardin Davot	37 500,00 €
Boulevard Victor Hugo	617 000,00 €
Boulevard de la République	272 000,00 €
Place Mathaux	553 000,00 €
Aire de camping-cars	132 500,00 €
Chemin Mathaux	150 000,00 €
Base canoë Kayak	200 000,00 €
Chemin de Fontaine	410 000,00 €
Total	4 761 000,00 €

Vélo folie

FÊTES DU VÉLO

SAMEDI
28 MAI
2022

AU PROGRAMME

GRATUIT

MARCHÉ ARTISANAL

DE 14H30 À 18H30 - PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
DE NOMBREUX EXPOSANTS VOUS ATTENDENT...

TROC'VÉLOS

DE 14H30 À 18H30 - RUE THIERS (PARTICULIERS) ET RUE NATIONALE (PROFESSIONNELS)
VENDEZ OU ACHETEZ D'OCCASION DES VÉLOS, DES ÉQUIPEMENTS DE CYCLISME, DES
VÊTEMENTS... RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES D'INSCRIPTION SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.BARSURAUBE.FR

RANDONNÉE FAMILIALE POUR TOUS DÉGUISÉE

DE 15H30 À 18H30 - DÉPART PLACE JEAN JAURÈS - TOUR DE VILLE DE 2KM
FAITES AUTANT DE TOURS QUE VOUS VOULEZ, À VÉLOS, À PIEDS, À
ROLLERS, EN SKATE, EN TROTINETTE C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ, VOUS
SEREZ ACCOMPAGNÉ DU CLOWN "TINTAMARE"... VENEZ DÉGUISÉS ET
DÉCOREZ VOTRE VÉLO POUR REMPORTER LE PRIX DU PLUS BEAU VÉLO DES
LOTS SONT À GAGNER !

Randonnée animée
par "TINTAMARE"



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

3

L'ÉVÉNEMENT DE
L'ANNÉE À BAR-SUR-
AUBE: LE TOUR DE
FRANCE FÉMININ
AVEC ZWIFT



ZOOM

Bar-sur-Aube se pare de jaune

Notre commune choisie pour se mettre en jaune et accueillir l'étape d'arrivée du Tour de France Femmes avec Zwift.

En 2022, le Tour de France féminin fait son grand retour ! Et oui, du 24 au 31 juillet, pour sa première édition, vous pourrez suivre les cyclistes féminines durant 8 étapes pour un parcours total de 1029km. Entre plaines, vallées et montagnes le Tour de France Femmes avec Zwift traversera essentiellement, notre région, la région Grand-Est.



© A.S.O.

En effet, pour cette première édition le Tour prendra la direction de l'Est. Il traversera 3 régions dont l'Île-de-France, le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté. Les coureuses s'élanceront le 24 juillet, peu de temps après l'arrivée des hommes sur les Champs Élysées, de Paris, en particulier de la Tour Eiffel pour terminer leur course le 31 juillet à la mythique Super Planche des Belles Filles en Haute-Saône.

Pour cette première, la compétition verra concourir 22 équipes de 6 cyclistes soit 132 sportives au départ. Ce Tour a pour objectif de renforcer la médiatisation autour du sport féminin et du cycliste féminin plus particulièrement. "Cette course par étapes est un joyau qu'on doit chérir et faire perdurer, et je ne compte pas le lâcher" a déclaré Marion Rousse, directrice du Tour de France Femmes avec Zwift.

LE TOUR DE FRANCE FÉMININ AVEC ZWIFT C'EST QUOI ?



22 équipes de 6 coureuses



1 exposition médiatique mondiale



2h30 de retransmission en direct par jour sur les antennes de France télévisions et à l'international



1 faire découvrir son territoire aux français



100 journalistes venus du monde entier sur place dans la ville de départ et d'arrivée



1 faire valoir le sport féminin dans le monde entier notamment dans le monde du vélo

LE PARCOURS DE CETTE 4^e ÉTAPE : TROYES/BAR-SUR-AUBE



Itinéraire de cette 4^{ème} étape

Carte des côtes et chemins pour cette 4^{ème} étape



Cette 4^{ème} étape du Tour de France Femmes avec Zwift sera particulière pour les cyclistes qui se verront offrir un cadre atypique. En effet, les coureuses seront amenées à franchir des chemins de craie parfois pentus entre les vignes. Cette étape 100% auboise de 126km risque d'être dure et éprouvante pour les coureuses. Selon Marion Rousse, directrice du Tour de France Femmes avec Zwift, de belles surprises sont à prévoir à l'arrivée...

Le commentaire de Marion Rousse pour cette étape :

“ D’une Champagne à l’autre, sur des chemins blancs revêtus de craie et souvent très pentus. Plusieurs secteurs devraient faire la différence à l’approche de Bar-sur-Aube. Ces zones non goudronnées seront nettement plus copieuses que celles que le Tour masculin avait récemment proposées sur le plateau des Glières et en haut de La Planche des Belles Filles. ”



© AS.O. / THOMAS MAHEUX



Christian Prudhomme (directeur du Tour de France hommes), **Marion Rousse** (directrice du Tour de France Femmes avec Zwift), **Régis Renard** (adjoint chargé du sport à la ville de Bar-sur-Aube) et **Philippe Borde** (maire de Bar-sur-Aube) au Palais des Congrès de Paris pour la présentation officielle du Tour de France 2022 masculin et féminin en octobre dernier.

FIERTÉ

Notre commune est fière d'accueillir un tel événement et de faire valoir son territoire et ses habitants. D'autant plus que ce parcours doté de chemins blancs à travers nos territoires viticoles pourraient à l'avenir devenir incontournable dans l'histoire du cyclisme. Un réel engouement et une réelle curiosité est portée vers notre commune, ville d'arrivée.

UN CHALLENGE POUR LA VILLE QUI EST PRÊTE À LE RELEVER !

Bar-sur-Aube a une attache particulière au vélo. C'est pourquoi, accueillir un événement comme ce dernier est une fierté mais c'est aussi un beau challenge. Notre ville qui a été ville arrivée du Tour de l'Avenir en 2021 et qui organise chaque année une nocturne cycliste a de l'expérience mais elle passe une étape supérieure en étant pour la première fois ville d'arrivée du Tour de France Femmes avec Zwift.

Ainsi cette arrivée est avant tout une perspective pour redynamiser le territoire baralbin et ainsi de faire connaître ce dernier notamment avec la médiatisation mondiale de cet événement.

Cette expérience enrichissante pour la valorisation du territoire et de la cité baralbaine sera, on l'espère, la première de nombreuses autres.

BAR-SUR-AUBE EST PRÊTE À FÊTER LE TOUR !

La ville est prête à fêter le tour, en effet, pour l'occasion de nombreux événements vont se succéder pour préparer au mieux l'arrivée de cette étape féminine.

Les événements liés au Tour de France féminin avec Zwift vous seront par ailleurs communiqués sur nos réseaux sociaux et par voie postale.

LA DICTÉE DU TOUR DU VENDREDI 25 MARS 2022

Parmi les dates d'événements imposées par le Tour de France, la dictée du Tour en était une. Et oui, ce vendredi 25 mars 2022 à l'espace JP Davot, les classes de CM1 et CM2 des écoles de la ville et des alentours se sont réunies pour faire la dictée du Tour. Le stress et la concentration étaient au rendez-vous... L'enjeu était de taille puisque pour 6 élèves, un privilège leur sera attribué. En effet, les 6 premiers enfants qui auront réalisé le moins de fautes possible auront l'opportunité de vivre l'arrivée du Tour de France à Bar-sur-Aube en VIP. Un beau cadeau qui nous en sommes sûrs leur fera extrêmement plaisir et qui les marquera à vie.

Quelques photos souvenirs du 25/03/2022



LES DATES À RETENIR À BAR-SUR-AUBE...



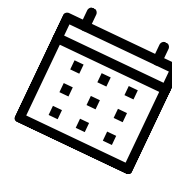
Samedi 28 mai 2022

Au programme de "Vélo folie's" soit la fête du vélo...

MARCHÉ ARTISANAL
DE 14H30 À 18H30 - PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

TROC'VÉLOS
DE 14H30 À 18H30 - RUE THIERS (PARTICULIERS) ET RUE NATIONALE (PROFESSIONNELS)

RANDONNÉE FAMILIALE POUR TOUS DÉGUISÉE ET CONCOURS DU PLUS BEAU VÉLO DÉCORÉ
DE 15H30 À 18H30 - DÉPART PLACE JEAN JAURÈS - TOUR DE VILLE DE 2KM

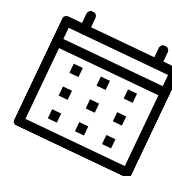


Samedi 02 juillet 2022

La commune de Bar-sur-Aube associée au cycloclub baralbin permettront aux clubs cyclistes et aux indépendants de pouvoir faire une partie de l'étape du Tour de France Femmes Troyes/Bar-sur-Aube. Ce même jour sera présent à bar-sur-Aube l'association "Donnons des elles au vélo" dont le but est de promouvoir le cyclisme féminin.

Cyclos et l'association se retrouveront sur cette étape mythique mêlant routes et chemins afin de partager cet événement.

Rendez-vous sur donnonsdeselles.net pour plus d'informations ainsi que que sur cc-baralbin.ffct.org.



Parcours prévu du cycloclub baralbin

104.931 km, 1480 m, 1480 m, 151 m, 346 m



Mercredi 27 juillet 2022

Arrivée du Tour de France Femmes avec Zwift à Bar-sur-Aube...

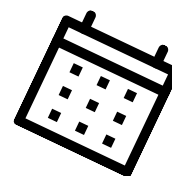
MARCHÉ ARTISANAL
DE 14H30 À 18H30 - PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

VILLAGE CHAMPAGNE
DE 14H30 À 18H30 - PLACE JEAN JAURÈS

ANIMATIONS SUR LE PODIUM TOUR DE FRANCE
TOUT L'APRÈS-MIDI (LE PROGRAMME PRÉCIS VOUS SERA COMMUNIQUÉ DANS LES PROCHAINES SEMAINES) - PLACE DU JARD

PASSAGE DE LA CARAVANE PUBLICITAIRE
1H30 AVANT LES COUREUSES CYCLISTES, DE NOMBREUX CADEAUX SONT À RÉCOLTER

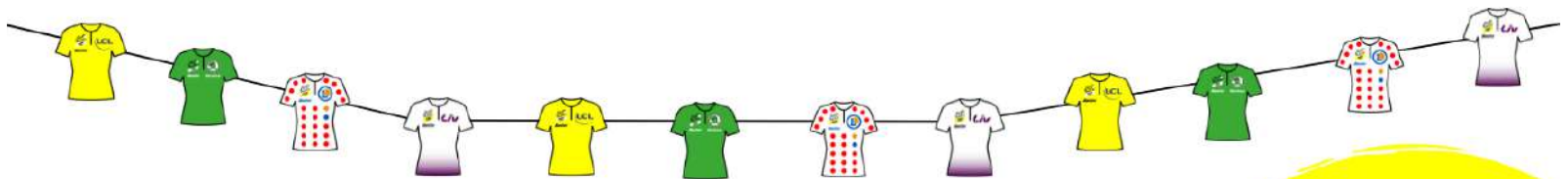
ARRIVÉE DES CYCLISTES
ARRIVÉE PRÉVUE À PARTIR DE 16H20/16H30, PLACE DU JARD



Concours des maisons et des vitrines décorées

Aux couleurs du Tour de France Femmes avec Zwift

Décorez votre maison, votre jardin, votre balcon, votre commerce...
Pour l'arrivée de l'étape Troyes/ Bar-sur-Aube le mercredi 27 juillet 2022.



Passage du jury à partir du 1er juillet 2022
* Le choix du jury comptera à hauteur de 50% soit autant que celui des internautes.
Envoyez votre formulaire de participation, décorez et envoyez nous votre photo sur le Facebook de la ville : Ville de Bar-sur-Aube. Vos photos seront repartagées sur notre Facebook afin de procéder aux votes des internautes.



De nombreux lots sont à gagner:

Pour les particuliers

**1 vélo électrique
1 VTT
1 VTC**

Pour les professionnels

1 communication sur nos réseaux et sur le bulletin municipal



Service d'Aides à Domicile

J'ai besoin d'aide



Un service de qualité



Un service à heure régulière



Une aide à domicile unique

Plus de renseignements au :



Centre Communal d'Action Sociale
Place Carnot
10200 Bar-sur-Aube



03 25 27 39 55



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

4



NOS JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX BARALBINS

Nos jeunes conseillers municipaux

Le 22 octobre dernier, un nouveau conseil municipal des enfants s'est formé à la mairie.

C'est après avoir présenté leurs candidatures quelques semaines avant que 18 jeunes baralbins ont été nommés jeunes conseillers municipaux. Ces jeunes âgés de 8 à 12 ans sont issus des différentes écoles de la ville comme l'école Sainte Thérèse, le groupe scolaire Véchin, l'école Arthur Bureau ou encore le collège Gaston Bachelard. Comme les grands, un représentant et un adjoint ont été nommés, en l'occurrence une représentante et une adjointe. Il s'agit de Lara Vairelles (représentante du conseil municipal des enfants) et de Seyma Baylan (adjointe du conseil municipal des enfants). Ce que nous pouvons dire c'est que ces deux jeunes baralbins sont honorées et comptent bien s'impliquer avec leur conseil municipal dans la ville durant leurs deux années de mandat.



La ville de Bar-sur-Aube a toujours eu à cœur de s'investir pour les enfants, elle est devenue ville amie des enfants en mai 2018.

Le CME lors de leur remise d'écharpes et insignes, le 22 octobre dernier, accompagné de Monsieur le Maire de la commune, Philippe Borde.



À QUOI SERT UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) ?

Les conseils municipaux des enfants, dit CME, ont pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la cité. Les jeunes élus ont pour mission de représenter tous les enfants de Bar-sur-Aube et de proposer éventuellement des projets. Ainsi le CME est un lieu de réflexion, de discussion, de proposition et d'action pour les jeunes élus. Ce conseil a aussi pour but d'être un outil d'éducation à la citoyenneté.

LES OBJECTIFS D'UN CME

- Initier les enfants à la vie communale.
- Faciliter leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres.
- Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne.
- Familiariser les enfants avec les processus démocratiques : le vote, le débat, les élections...
- Offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens.
- Être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter.

À SAVOIR... ÊTRE AU CME C'EST :

- Habiter Bar-sur-Aube
- Être scolarisé dans une école de Bar-sur-Aube en classe de CM1, CM2 ou 6e
- Être prêt(e) à s'investir
- Être entouré(e) par des conseillers municipaux et découvrir la vie communale

PREMIÈRE SORTIE OFFICIELLE ?

Peu de temps après avoir reçu leurs écharpes et leurs insignes, les enfants du CME ont pu participer et faire leur première apparition lors de la cérémonie patriotique du jeudi 11 novembre dans le cadre de l'Armistice. Fièr(e)s d'être les jeunes représentants de la ville, les enfants étaient honorés d'être présents et ont trouvé cette cérémonie très intéressante. La plupart n'avait jamais assisté à une telle cérémonie.



Le CME accompagné de Messieurs les militaires du 1er escadron du 5e régiment des dragons de Mailly-le-Camp, de Monsieur le préfet (à gauche) ainsi que de Monsieur le Maire de la commune (à droite).



PREMIÈRE SÉANCE DU CME DU 17/11/21

Lors de ce premier conseil, présidé par Madame Anita Dangin (3e adjointe chargée de la jeunesse) et accompagnée de Madame Cécile Weitig, responsable du service scolaire à la mairie de Bar-sur-Aube, les enfants fraîchement élus ont pu aborder de nombreux thèmes.

Parmi les thèmes abordés un retour d'expérience sur la journée du 11 novembre où ils étaient présents, l'évocation de la journée des droits de l'enfant avec l'UNICEF du 20 novembre. Egalement durant cette séance, un fascicule "à la découverte de ta commune" leur a été offert. Ce cadeau a pour but de leur faire comprendre comment fonctionne une municipalité.

SÉANCE DÉCOUVERTE

Mi-décembre, les enfants du CME ont eu la chance de découvrir les différents métiers de l'ordre et de la sécurité de la commune en présence du Maire, de la commandante Fontaine de la compagnie de gendarmerie de Bar-sur-Aube : gendarme, maître chien, policier municipal, garde champêtre... Découverte mais pas que, en effet, ils ont pu également revoir avec les forces de l'ordre certains aspects en terme de sécurité routière ou encore de lois. Intéressés et plein de questions, les enfants ont aimé ce moment riche en partage et en savoir-faire. Ils ont hâte d'être déjà au prochain conseil.



B

BAR-SUR-AUBE

en Champagne



ACCUEIL DE
LOISIRS

LES Petits Baralbins

Inscriptions ouvertes

Groupe scolaire Maurice Véchin

1 avenue du Parc | 10200 Bar-sur-Aube

lespetitsbaralbins@barsuraube.fr



unicef

Ville amie des enfants



Cet accueil a notamment pour objectif :

- d'enrichir et de diversifier l'offre d'activités grâce à l'intervention de structures municipales ou associatives artistiques, culturelles, de clubs de sports. Il s'agit de tisser des liens avec les structures municipales ou associatives présentes sur le territoire, tels que complexe sportif, associations, conservatoire de musique, médiathèque...
- de développer des activités intergénérationnelles : des rencontres avec des personnes âgées et les associations pourront être organisées,
- de faire connaître aux enfants le territoire où ils grandissent,
- de les faire participer à la vie de leur commune et à ses temps forts et de dynamiser la vie locale pour favoriser et faciliter l'émergence de projets communs.

Ouvert pendant les vacances, et les mercredis cela fonctionne de la manière suivante :

L'inscription s'effectue selon 3 possibilités :

Les mercredis

En journée complète ou demi-journée avec ou sans repas du midi et goûter de 8h30 à 18h.

Durant les vacances scolaires

Pas d'obligation à la semaine, inscription 3 jours minimum/ semaine consécutifs ou non avec ou sans repas du midi et goûter, de 8h30 à 18h

Modalités d'inscription

L'inscription s'effectue en mairie et par internet en remplissant le dossier d'inscription fourni, complété, signé et avec l'ensemble des documents demandés.

Comment ?

Le dossier est à retirer à la mairie.

ou à télécharger sur le site internet www.barsuraube.fr

Les documents à fournir sont les suivants :

- La photocopie du livret de famille complet ;
- La photocopie de la carte d'identité ;
recto/verso des parents ;
- L'avis d'imposition (N-1)
afin de déterminer la tranche tarifaire ;
- Une attestation assurance scolaire ;



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

Tu as entre 6 et 12 ans ?

Tu veux du fun, de l'aventure ?

Rejoins-nous aux Petits baralbins !

Tarifs toutes sorties incluses

À PARTIR DE 7 EUROS LA JOURNÉE !

Quotient familial 0 à 800

Journée 7 € | Repas +4 € | 1/2Journée 3.50 €

Quotient familial 800 à 1100

Journée 8 € | Repas +4 € | 1/2Journée 4 €

Quotient familial 1100 à 1400

Journée 9 € | Repas +4 € | 1/2Journée 4.50 €

Quotient familial +1400

Journée 10 € | Repas +4 € | 1/2Journée 5 €

▶ 2ème enfant -10%

CHAQUE SEMAINE

UN NOUVEAU THÈME D'ACTIVITÉS !

Modalités d'inscription

Tu peux t'inscrire en demandant à tes parents de retirer le dossier directement à la mairie ou en t'inscrivant directement sur le site de la Ville !

www.barsuraube.fr

A la semaine complète avec ou sans le repas du midi.



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

4

BAR-SUR-AUBE VERS UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE



DOSSIER

Valorisons l'architecture et le patrimoine baralbin

L'AVAP (l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine)

La ville de Bar-sur-Aube possède un patrimoine architectural et paysagé remarquable. C'est pourquoi consciente de la fragilité de son patrimoine et de son histoire, la municipalité a décidé d'entrer dans une démarche de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Bar-sur-Aube au fil du temps...

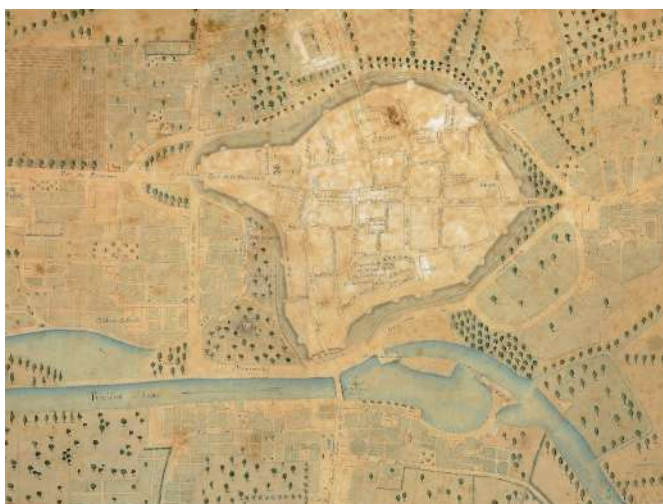
UNE VILLE ANTIQUE...

Dès le premier siècle après Jésus Christ, les romains implantés sur les rives de l'Aube développent une cité, Rue Nationale. La ville basse s'est développée à l'époque gallo-romaine sur le passage de la voie Agrippa reliant Langres à Reims. Le développement de la cité se fait probablement sur le même modèle urbain que celui de Troyes (plan orthogonal).



UNE VILLE MÉDIÉVALE...

Dès la formation du comté de Champagne vers 950, Bar-sur-Aube est une ville forte qui commande le passage de la vallée de l'Aube. Le château des comtes de Champagne est par ailleurs édifié en 1150, il ne subsiste que la tour-porche carrée située au flanc nord de l'église St Maclou. L'installation de l'Abbaye de Clairvaux au XIIe siècle apporte un rayonnement international au Barrois. Les moines de Clairvaux, entreprennent des grands défrichements. Cette abbaye exploite les terres et les vignes aux alentours de Bar-sur-Aube et y possède un patrimoine foncier important. Cette prospérité économique favorise le développement de la ville. L'enceinte fortifiée est attestée dès 1191. Elle comprend 24 tours, 5 portes et des fossés alimentés par les eaux de la Dhuy. Les comtes de Champagne utilisent leur pouvoir grandissant pour protéger les marchands se rendant aux foires, principales formes de commerce au Moyen Age. Bar-sur-Aube est un des principaux pôles économiques du commerce entre la Flandre et l'Italie. Les traces de cette activité économique florissante n'existent plus si ce n'est à travers la présence de nombreuses caves voutées superposées, du centre ancien intramuros. Les seules constructions datant en partie de l'époque médiévale sont l'église, le prieuré de St Pierre, l'église St Maclou et la chapelle St Jean.



Plan de la ville de Bar-sur-Aube en 1671, dessin de F. Deloisy

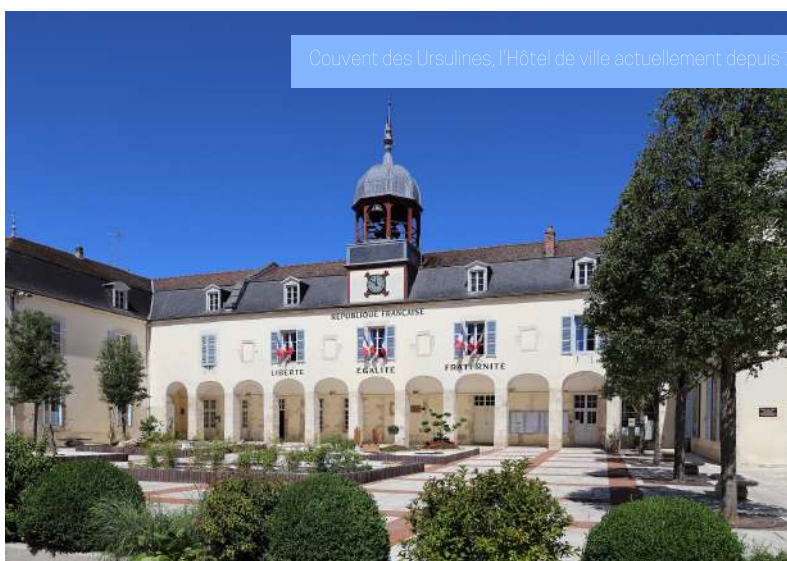


Plan d'une maison à pan de bos datant de la Renaissance

LA RENAISSANCE...

La ville de Bar-sur-Aube, fidèle au Duc de Guise, entretient ses remparts pendant les guerres de religions mais la ville se soumet à Henri IV en 1594 qui ordonne la démolition du château en 1596. Durant la période de la Fronde, les combats s'intensifient en Champagne mais la ville de Bar-sur-Aube est épargnée par les destructions.

Deux établissements religieux s'implantent dans la ville intramuros : le couvent des Ursulines en 1634 (actuelle Mairie) et le couvent des Capucins en 1635 qui n'existe plus. Le centre ancien intramuros conserve quelques exemples de constructions datant des XVIe et XVIIe siècles, dont l'hôtel de Brienne.



VERS UNE VILLE CLASSIQUE...

Bar-sur-Aube fait partie de la première route appelée "Grande route de Champagne" allant de Paris à Bâle et montée en postes en 1698. Cette route pavée va être utilisée pour le passage des troupes mais également pour le transport des marchandises, confortant la ville dans son rôle marchand. Mais c'est le développement industriel qui va conduire à une augmentation de la population dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. En effet la région possède le bois de chauffe des forêts environnantes, le minerai de fer et la force hydraulique nécessaire à la production de fonte. Le pays Baralbin s'affirme comme une grande région métallurgique avec notamment le complexe métallurgique dirigé par l'abbaye de Clairvaux. Des forges existent près de la promenade de Mathaux.

Dès le début du XVIIIe siècle, les remparts se dégradent. La municipalité autorise le comblement et la transformation des fossés en jardins. À la fin du XVIIIe siècle les tours et les portes sont mises en adjudication. Tout au long du XVIIIe siècle, la ville va procéder à des travaux d'embellissement. Si la promenade du Jard et la promenade de la Contrescarpe sont déjà en place sur le plan de 1671, d'autres plantations d'alignements sont réalisées au cours du XVIIIe : la promenade des Chevillottes, la promenade de Mathaux et la place de l'Arquebuse.

La ville va procéder à son premier plan d'alignement des rues en 1769. Elle construit en 1778 une caserne pour la maréchaussée 16, place Jean Jaurès. Quelques hôtels particuliers sont construits au XVIIIe comme au 1, rue de l'Abbé Riel, au 4 rue st pierre ou au 11, rue du collège.



Portail, 4, Rue Saint Pierre



15, Rue d'Aube

UNE VILLE NAPOLÉONNIENNE ET INDUSTRIELLE...

Des maisons sont détruites dans le centre ancien intramuros et dans les faubourgs par les batailles napoléoniennes de 1814 et 1815. La ville perd $\frac{1}{4}$ de ses habitants. Les remparts sont vendus et les dernières tours sont démolies entre 1832 et 1845. Dans la première moitié du XIXe siècle le pays Baralbin va continuer son développement industriel métallurgique. Mais les hauts fourneaux ferment entre 1860 et 1880, entraînant dans leur chute la majorité des usines métallurgiques. La crise du phylloxera dans les vignes va accentuer les difficultés économiques de la région. Avec l'arrivée du chemin de fer à partir de 1854, la ligne Paris-Mulhouse ne va générer qu'un quartier résidentiel de faible ampleur. La ville va réaliser plusieurs équipements publics dans la seconde moitié du XIXe siècle (la nouvelle halle aux grains en 1860, le Palais de justice en 1869, un nouveau collège en 1882).

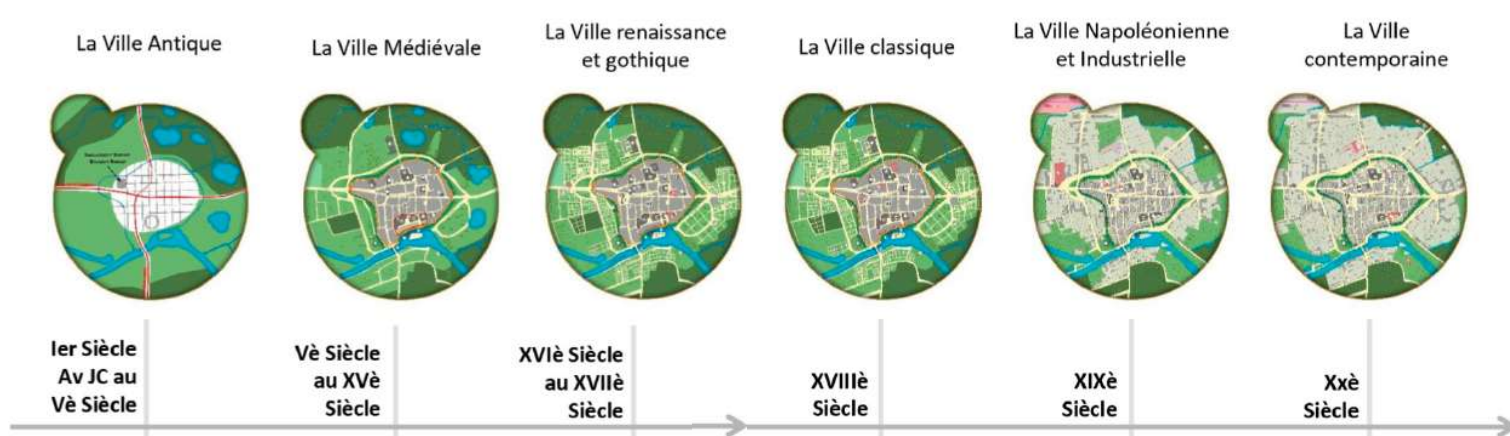
LA VILLE CONTEMPORAINE...

Après la fermeture des haut-fourneaux, l'industrie barralbine a dû se reconverter dans des secteurs spécialisés de l'industrie métallurgique (usine de forêts américains ou les Moteurs Cérès en 1905). D'autres activités artisanales se développent comme une minoterie au Moulin de Marcasselles ou une usine de matériel agricole jusqu'en 1938.

La ville poursuit au début du XXe siècle sa politique d'équipements scolaires : un nouveau collège de filles sur l'emplacement de l'ancien collège rue de l'Abbé Riel en 1902. En 1912, une école maternelle est reconstruite Boulevard Gambetta. Une nouvelle école de garçons est construite au 3, rue du Maréchal Joffre en 1910 sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Une école congréganiste de filles (aujourd'hui St Thérèse est construite 30, rue Beugnot). C'est probablement au début du XXe siècle que sont construits le château de Varennes et les villas dites des Comtes.

Durant la deuxième moitié du XXe siècle, Bar-sur-Aube a peu été endommagée pendant la seconde guerre mondiale, sauf le pont d'Aube qui a été détruit en juin 1940. Après la seconde guerre mondiale, de nouveaux quartiers sont construits : les Minières en 1955, les Miniets en 1959, la reconstruction du quartier du corps de garde à partir de 1958 et la zone industrielle à partir des années 1960, la cité scolaire St Germaine en 1968, démolition/ reconstruction du quartier de Varennes de 2002 à 2010.

Synthèse de la croissance de la ville de Bar-sur-Aube



Un patrimoine paysagé

La mise en place d'un site patrimoine remarquable nécessite de comprendre comment s'est constitué la ville au cours des siècles mais aussi de comprendre "les caractères architecturaux" de la ville pour mieux la rénover, la faire évoluer sans perdre son identité. La ville possède un patrimoine paysager important notamment avec le ruisseau de la Dhuy ou encore les rives de l'Aube. D'autant plus que les rives de l'Aube ont toujours été le lieu d'une intense activité que ce soit au Moyen-Âge avec l'implantation des moulins ou au XIXe siècle avec l'implantation d'activités industrielles. Bar-sur-Aube possède également un patrimoine urbain comprenant des monuments historiques.

Par ailleurs, l'ensemble de ces monuments historiques génèrent des périmètres de 500 mètres dans lesquels tous permis de construire ou déclaration de travaux sont soumis à l'avis des architectes des bâtiments de France. S'ajoute à ces périmètres celui de l'opidum de la coline Sainte Germaine qui font l'implantation de la période gallo-romaine. Les rives de l'Aube sont inscrits à l'inventaire pittoresques des sites de l'Aube. Le site patrimoine remarquable pourra donc remplacer les périmètres arbitraires des 500m et sites inscrits pour un périmètre global.

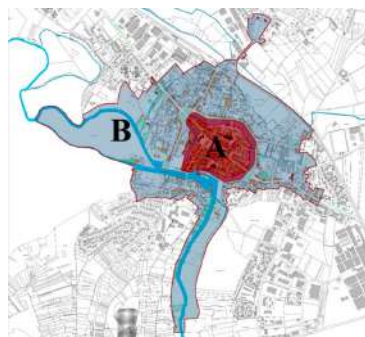
Le projet par secteur

Les enquêtes de terrain réalisées par des architectes et spécialistes ont permis de répertorier le patrimoine de centre ancien intra muros selon son intérêt architectural mais également les espaces selon leurs intérêts communs ou paysagers. Ces enquêtes ont permis de repérer du patrimoine dans les Faubourgs et ainsi que des espaces remarquables sur les rives de l'Aube.

Le projet de site AVAP comprend deux secteurs le secteur A (centre ancien intra muros) ainsi que le secteur B (Faubourgs et rives de l'Aube).

Pour chaque secteur les prescriptions sont édictées en fonction de :

- La classification du bâti par intérêt architectural
- La classification des espaces
- La classification par mode constructif.

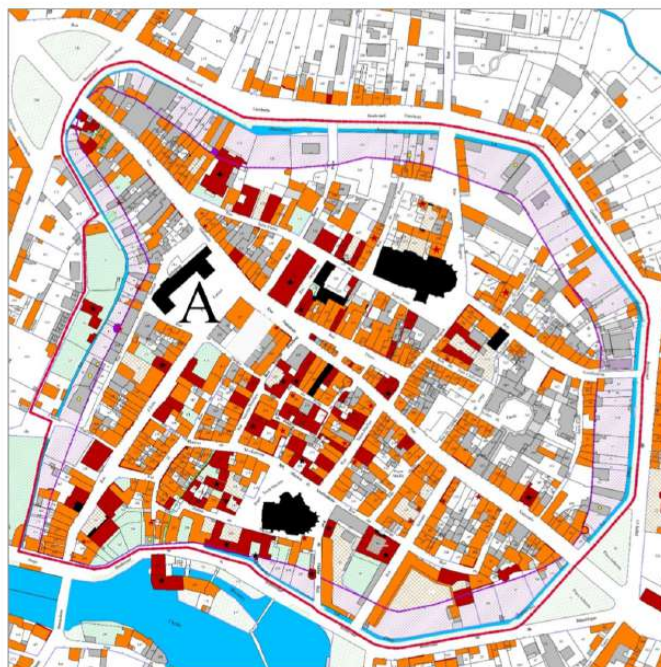


Périmètre global et localisation des secteurs

Secteur A détaillé

Légende :

- Monuments historiques, classés ou inscrits
- Classification du bâti par intérêt architectural et urbain**
 - Bâtiment 1er intérêt (intérêt majeur)
 - Bâtiment 2ème intérêt (intérêt remarquable)
 - Bâtiment de 3ème intérêt présentant une façade remarquable
 - Bâtiment de 3ème intérêt présentant des détails architecturaux remarquables
 - Bâtiment 3ème intérêt
 - Bâtiment neutre
 - Murs et grilles remarquables
 - Vestige d'anciennes fortifications
 - Murs de fortifications supposés
- Classification des espaces par intérêt paysager**
 - Espace paysager public remarquable ou à mettre en valeur
 - Espace paysager privé remarquable ou à mettre en valeur
 - Espace des anciens fossés à préserver
 - Espace minéral privé remarquable
 - Ruelle privée d'intérêt urbain



P.V.A.P. n°3. Secteur A : le centre ancien intramuros

Face au développement, des quartiers périphériques, il est important de favoriser la reconquête des centres anciens c'est aussi le rôle du site patrimoine remarquable qui va permettre de mettre en avant le patrimoine, de favoriser la rénovation et du centre-ville ancien

Les objectifs de développement durable avec l'AVAP

PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET LEUR BIODIVERSITÉ...

- Les rives de l'Aube

L'Aube a été déterminante dans l'implantation de la ville. Les rives de l'Aube sont d'une grande qualité paysagère. Les objectifs de l'AVAP sont de favoriser la mise en valeur de ces berges et les points de vue sur la rivière, ainsi que de favoriser les accès publics et les cheminements piétons permettant de longer les rives.

- Les promenades, les parcs et les jardins

Plusieurs promenades plantées, parcs et jardins ont été répertoriés soit pour leur qualité propre soit pour l'accompagnement de bâtiments remarquables ou intéressants.

L'objectif du règlement de l'AVAP est de limiter la possibilité de construction de ces espaces et d'édicter des prescriptions pour leur traitement paysager.

- Freiner l'étalement urbain et permettre la réhabilitation du centre ancien

Le centre ancien intramuros de Bar-sur-Aube, contraint dans le périmètre de ces anciens remparts, s'est densifié et reconstruit sur lui-même jusqu'au milieu du XIXe siècle. Les faubourgs se sont étendus le long des axes de communication. Au cours du XXe siècle, la ville s'est étendue dans toutes les directions, utilisant les espaces disponibles entre les faubourgs. Son extension la plus importante s'est réalisée avec les zones industrielles établies au sud et au nord. A partir de 1950, les habitants ont quitté les bâtiments vétustes des cœurs d'îlot du centre ancien ou les bâtiments des faubourgs situés le long des axes de circulation. Ces secteurs ont perdu des habitants car ils ne correspondaient plus aux critères d'habitabilité. Cet habitat était concurrencé par le développement des lotissements en périphérie. L'objectif est de préserver le patrimoine mais c'est également de favoriser sa réhabilitation, pour qu'il devienne attractif et permette le retour de nombreux habitants dans le centre ancien ou dans les faubourgs du XIXe siècle. La caractéristique des villes anciennes est d'offrir des commerces et des services accessibles à pied.

Le centre ancien de Bar-sur-Aube possède tous les services administratifs, socioculturels et commerciaux, nécessaires à la vie des habitants et accessibles à pied.

- Permettre la rénovation du bâti ancien et l'amélioration de ses performances énergétiques

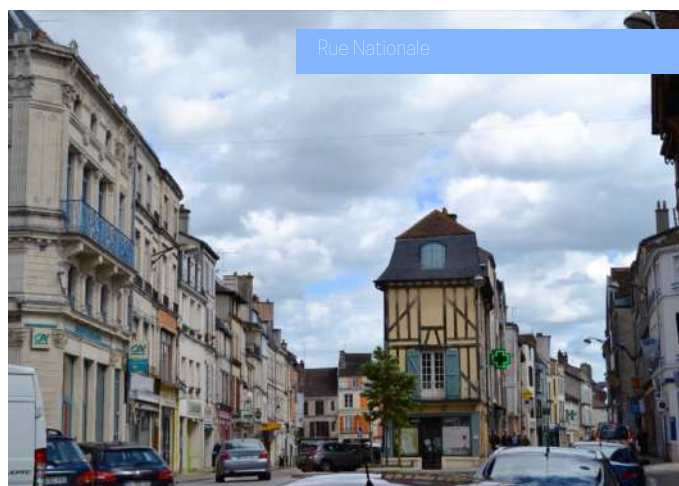
Le bâti ancien de Bar-sur-Aube est durable, car il est réalisé avec des matériaux locaux. Il possède également des qualités d'inertie thermique permettant aux bâtiments de conserver la fraîcheur en été et d'accumuler la chaleur en hiver. La plupart des constructions du centre ancien sont mitoyennes. Cette mitoyenneté permet des gains de 20 à 40 % de consommation d'énergie par rapport à des constructions de même type, mais non mitoyennes. Dans le cadre des rénovations, les caractéristiques architecturales du bâti devront être préservées.

L'objectif du règlement est de préserver les caractéristiques architecturales, tout en permettant d'améliorer les performances énergétiques des constructions.

- Permettre l'intégration des dispositifs de production d'énergie

La production d'énergie peut être un élément complémentaire permettant de compenser la consommation d'énergie dans le bâti ancien. Les dispositifs de production d'énergie peuvent être : les panneaux photovoltaïques, les panneaux de production d'eau chaude solaire, les éoliennes, les aérothermes etc...).

Les dispositifs de production d'électricité ou d'eau chaude sont le plus souvent implantés en toiture. L'importance visuelle des toitures dans le centre ancien, conduit à limiter ce type de dispositif. L'objectif est d'encadrer la pose des dispositifs de production d'électricité ou d'eau chaude par des règles d'implantation et de composition.



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

TU AS ENTRE
17 ET 25 ANS ?

MA VILLE M'AIDE...
J'AIDE AUSSI !

PLUS D'INFORMATIONS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE -
PLACE CARNOT - 10200 BAR-SUR-AUBE / 03 25 27 39 55



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

4

L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Les travaux réalisés dans notre ville

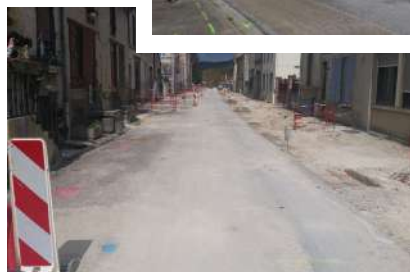
L'embellissement de la ville se fait par des travaux afin d'améliorer la vie quotidienne de chacune et chacun.

Parmi ces travaux qui ont eu lieu récemment parlons des travaux de la Rue du Général de Gaulle ainsi que du terrain de football synthétique et de la piste d'athlétisme en terme d'équipements sportifs.

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Quelques photos lors des travaux...



En résumé

En quelques chiffres c'est :

Travaux de voiries

300 M2 plateau surélevé

1100 M2 trottoirs

350 M2 parkings pavés drainants

500 M2 enrobés de chaussée

450 M2 bordures et caniveaux

47 places de parking

Mobilier urbain

60 potelets fixes

100ml barrière acier métallisé

3 bancs

2 corbeilles

4 grands bacs à fleurs et arbustes

Réseaux eaux pluviales

12 regards de visite béton

17 regards avaloirs

56 descente d'eau

100ml caniveaux grillés

Également, de nombreuses installations d'espaces verts ont été mises en place comme la plantation d'arbustes, de vivaces, de bulbes ou l'engazonnement de certains espaces.

Cette rue est donc maintenant un espace urbain remis à neuf qui contribue à la valorisation de la ville et au bien vivre des habitants.

ZOOM SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

En résumé



8714 m² de pelouse synthétique haute qualité

L' éclairage du terrain synthétique

1590 mL de réseaux de drainage et d'eaux pluviales

2 abris de touche

2 buts

DES corners

1 clôture sécurisée

4 mats d'éclairage de 24 et 25 m de hauteur

28 projecteurs led de 1500W

318 mL de canalisations

140 M de pare-ballons de 6 à 8 mètres

ZOOM SUR LA PISTE D'ATHLÉTISME

En résumé

1 piste de 6 couloirs de 400m

1 ligne droite de sprint de 135m

5308 m² de revêtement polyuréthane imperméable

1 terrassement de la piste

1 peinture résistante de la piste

1 création d'un atelier de saut en hauteur

1 cage à lancer de disque/ marteau

1 création d'un atelier lancer de poids

1 saut à la perche

1 saut en longueur/ triple saut



Ces équipements sportifs remis à neuf permettent à la municipalité de faire progresser au mieux les sportifs qui pratiquent ces équipements mais aussi de valoriser la ville que ce soit en terme de compétitions ou de rencontres sportives. Le choix des matériaux permet de rendre durable cet investissement.



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

AIDE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS EXPLOITANTS

La finalité de ce dispositif est d'accompagner les commerçants et artisans exploitants dans leurs efforts de développement. Il vise à favoriser leur installation durable en les accompagnants dans leurs investissements.

Montant de l'aide :

25% hors taxe des dépenses éligibles (plafonné à 15 000€).
Cumulable avec les aides de la CCRB ou programme LEADER.

Nature des bénéficiaires :

- Le siège social et lieu d'exploitation sur la commune de Bar-sur-Aube.
- Immatriculé au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des sociétés ou fournir les statuts pour les entreprises de types coopérative ou fondation.
- Être à jour de ses cotisations fiscales et sociales.

Conditions d'éligibilité :

- Projet d'aménagement de réaménagement mobilier ou d'investissement de matériel
- Les vitrines et terrasses peuvent être comprises s'il s'agit d'un aménagement global
- Cette aide versée ne doit pas avoir pour but d'entraîner la suppression d'emploi
- L'aide peut être versée aux entreprises nouvellement créées ou ayant effectué une reprise d'activité ou développant l'activité existante
- Les seules dépenses de mise en conformité obligatoires avec la législation (en intérieur ou extérieur) ne seront prises en compte sauf si elles font partie d'un projet de réaménagement global.

Conditions d'attribution :

- Ne doit pas être réalisé avant la lettre d'intention adressée à la commune
- Être réalisé dans un délai d'un an à compter de la date de décision de la commune
- Après son achèvement, l'investissement et l'emploi sont maintenus pendant un minimum de 5 ans. (Cette condition n'empêche pas le remplacement d'une installation ou d'un équipement devenu obsolète ou endommagé, pour autant que l'activité économique soit maintenue pendant la période minimale susmentionnée)
- En cas de non maintien partiel ou total de l'activité, la Commune se réserve le droit de demander le remboursement de la subvention proportionnellement au non-respect du maintien de l'activité pendant 5 ans minimum
- Les investissements ne doivent pas avoir commencé avant la date de décision de la Commune, sauf dérogatoire expresse

Constitution du dossier :

- Faire figurer le logo de la Ville de Bar-sur-Aube sur tout document de communication relatif au projet subventionné ainsi qu'un panneau sur le lieu du projet précisant la participation de la commune

Pièces à fournir :

- **Présentation de l'entreprise**: historique, nature juridique, capital social, activités et produits
- **Présentation du projet**: objet et nature des investissements, bilans et comptes de résultats des deux derniers exercices clos, nature et calendrier des créations d'emploi
- **Plan de financement prévisionnel**: justificatif du financement de l'investissement
- **Devis correspondant au plan de financement**
- **Attestation relative aux subventions** perçues par l'entreprise durant les trois dernières années
- **Attestation sur l'honneur** de la régularité de la situation fiscale et sociale de l'entreprise
- **Un RIB**
- **Attestation d'assurance**
- Le cas échéant, l'engagement social et environnemental signé par l'entreprise, plan de situation, photos
- **Copie du titre de propriété ou de la promesse de vente des terrains, ou la copie de bail de location encore valable au moins 3 ans par tacite reconduction, le cas échéant la copie du permis de construire ou la déclaration de travaux**

Pour qui ?

TPE et PME (commercial, artisanale et de service)

Principales exclusions générales :

- Les aides aux entreprises en difficulté
- Attribution au cas par cas, à discrétion de la commission et sous réserve de l'enveloppe allouée restante pour les assurances, mutuelles et les commerces dont la surface de vente est supérieur à 150m²
- La commune se réserve le droit de ne pas octroyer de subvention à une entreprise dont la demande porte sur des locaux ayant déjà bénéficié de ce dispositif et qui sollicite une nouvelle aide dans un délai inférieur à 5 ans minimum.

Constitution du dossier :

- Une lettre d'intention adressée à Monsieur le Maire présentant la nature et le montant du projet
- Le dossier complet doit être adressé à Monsieur le Maire, il sera instruit par le service compétent, des pièces complémentaires peuvent être demandées, il passera ensuite en commission.

Périmètre territorial :

- Les commerçants et artisans exploitant du centre-ville (intra tour de ville) sans limitation de surface
- Les commerçants et artisans exploitants extérieurs au centre-ville dont la surface d'exploitation est inférieure à 150m

Octroi et versement de l'aide :

- Une convention lie la commune et le bénéficiaire fixant les obligations
- L'octroi et la liquidation de l'aide sont subordonnés à la régularité de la situation des bénéficiaires au regard de leurs obligations sociales, fiscales et environnementales
- Le versement de la subvention se fera sur présentation des factures certifiées acquittées, attestant de la réalisation de l'opération et conforme au projet retenu (pas de versement d'acompte)
- La commune peut exiger tous justificatifs ou toutes autres dispositions en vue de contrôler l'exécution de l'opération



PRINCIPALES ETAPES D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

- Contact auprès des services techniques de la Ville retrait du dossier
- Renseignements sur les différentes démarches et étude des possibilités de sub-vention
- Composition du dossier de demande de subvention
- Dépôt du dossier :
 - complété, signé
 - accompagné des devis correspondant aux travaux, détaillant bien chaque poste de travaux concerné par les aides (notamment ravalement, ornements, volets, câbles). Il est précisé qu'un contrôle des prix pratiqués par les artisans ou entrepreneurs pourra être réalisé.
 - un justificatif de propriété;
 - le procès-verbal de l'Assemblée Générale ayant voté les travaux en copropriété
 - Un RIB
 - Le dossier devra être déposé en même temps que la déclaration préalable ou le permis de construire. Dans tous les cas, les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France devront être jointes pour les travaux de valorisation des façades.
- Les dossiers sont instruits par les services de la Ville qui vérifient la recevabilité de la demande, préalablement à tout démarrage des travaux et avant d'être soumis à la commission d'attribution chargée de se prononcer sur l'attribution des subventions, à partir des éléments fournis par le demandeur.
- Notification des aides
- Communication: installation d'un logo de la Ville sur l'échafaudage durant la durée des travaux
- Réalisation des travaux
- Transmission des factures acquittées et de l'attestation de fin de travaux
- Vérification de la conformité de la réalisation des travaux par les services techniques
- Si conformité, versement de la subvention.

I.-RAVALEMENT DE FACADES

Bâtiments concernés : Tous les immeubles d'habitation de + de 15 ans n'ayant pas fait l'objet d'un ravalement au cours des 10 dernières années et situés dans le périmètre défini par la Ville peuvent prétendre aux aides décrites ci-dessous.

Travaux concernés :

- Travaux de réfection et de ravalement de façades : échafaudage, piquage des enduits, lavage des peintures, préparation des supports, peinture et ou enduit de tous les éléments de façades... (Les travaux peuvent concerner les façades sur rue ou les pignons sur rue)

- Travaux participant à valoriser le traite-ment des façades : enfouissement des réseaux, avant-toits, zinguerie, lambrequins, volets,... sous réserve de l'avis de l'Architecte des bâtiments de France.

- Sont exclus les travaux confortatifs lourds ou de reconstruction : Tous Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, inscrits au répertoire des métiers ou au registre du commerce.

Montant des aides :

Aide globale à la copropriété ou au propriétaire (si mono propriété)

- 30% du montant des travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre le cas échéant, plafonné par habitation.

- Ce taux est porté à 40% pour les immeubles / Travaux participant à valoriser le traitement des façades. Cette majoration est attribuée après avis de Monsieur l'architecte des bâtiments de France. Application d'un plafond de travaux subventionnables : 40 000 € HT par maison individuelle, 60 000 € HT par immeuble comptant au moins quatre logements.

II.-REFECTION DES DEVANTURES COMMERCIALES

• Commerces concernés Les commerces et services situés dans le périmètre défini par la Ville Ne sont pas subventionnables les activités financières et assimilées.

• Travaux concernés :

-Travaux d'amélioration de la devanture commerciale : embellissement, remplacement, rénovation. Le changement d'enseigne, stores, éclairage, les travaux d'accessibilité et les travaux d'intérêt architectural. Tous les travaux doivent être réalisés par des professionnels, fourniture et pose comprises, et conformes aux prescriptions architecturales.

• Montant des aides:

- 30 % du montant hors taxes des travaux dans la limite d'un coût de travaux maximum de 1 500 € HT/ mètre linéaire de devanture commerciale. Le coût de travaux subventionnables doit être supérieur à 500€.

III. -PERIMETRE

Le périmètre défini par le règlement s'entend comme étant celui du centre-ville tour de ville inclus, de l'avenue du général Leclerc, du Faubourg de Belfort, de la rue du Général De Gaulle, et des rues Pierre Brossolette & Romagon ainsi que des maisons de caractère

4

VIE PRATIQUE

A close-up photograph of a person's hand holding a smartphone, positioned over the keyboard of a laptop. The hand has pink nail polish and is wearing a ring. The image is overlaid with a semi-transparent orange-red filter. The background is a dark, solid color.

L'ANNUAIRE MUNICIPAL

Les services de la ville

Hôtel de Ville

Place Carnot

03 25 27 04 21

mairie@barsuraube.fr

**Ouvert du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30**

État civil

03 25 27 04 21

etatcivil@barsuraube.fr

Police municipale

03 25 27 53 27

policemunicipale@barsuraube.fr

Service scolaire

03 25 27 56 50

servicescolaire@barsuraube.fr

Service de réservation des salles/ pôle événementiel

03 25 27 56 57

mairie@barsuraube.fr

Services techniques

03 25 27 53 23

urbanisme.travaux@barsuraube.fr

Restauration scolaire Véchin

03 25 27 25 00

cantinevarenes.barsuraube@barsuraube.fr

Médiathèque Albert Gabriel

13, Rue Saint-Pierre

03 25 27 36 47

mediatheque@barsuraube.fr

Espace Jean-Pierre Davot

7, Rue des Varennes

03 25 27 19 05

salledespectacles@barsuraube.fr

Complexe sportif Pierre de Coubertin

Rue Pierre de Coubertin

03 25 27 46 39

cosec@barsuraube.fr



La mairie est là pour vous

Une question, un problème de propreté voirie, hygiène, éclairage, déchets...
La mairie vous répond !

03 25 27 53 23

**Ouvert du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30**



Vous pouvez signaler tout problème 24h/24 depuis le site internet de la ville barsuraube.fr (rubrique gestion relation citoyens) ou en message privé sur nos réseaux sociaux.

Maison des Arts

5 quater Boulevard Gambetta

03 25 27 16 40

ecoledemusique@barsuraube.fr

CCAS

Place Carnot

03 25 27 39 55

c.c.a.s.bar-sur-aube@wanadoo.fr

*Ouvert du lundi au vendredi (fermé le mardi matin)
de 10h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30*

Recensement militaire

En application de l'instruction du 30 juin 1998, il est rappelé que les français(e)s sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans (après la date anniversaire) à la mairie de leur domicile.

Pour tout renseignement 03 25 27 04 21

Information et orientation juridique

Permanence gratuite tenue par les juristes du CDAD 10. Informations et inscriptions auprès de l'accueil de la mairie.

03 25 27 04 21

Déchèterie

Du 1er avril au 31 octobre

Le lundi de 13h30 à 18h30 et du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Collecte des ordures ménagères

4 boulevard 14 Juillet

03 25 27 12 43

Mes numéros utiles

Ces numéros peuvent vous aider dans votre vie quotidienne ...

▶ **Pompiers**

☎ 18 ou 03 25 27 00 44

▶ **SAMU**

☎ 15

▶ **Gendarmerie de Bar-sur-Aube**

☎ 03 25 27 08 73

▶ **Police municipale**

☎ 03 25 27 57 27

▶ **Allô enfance maltraitée**

☎ 119

▶ **Centre antipoison (Reims)**

☎ 03 26 86 26 86

▶ **Centre hospitalier Saint Nicolas**

☎ 03 25 27 09 97

- Antenne SMUR
- Médecine/ soins de suite et de réadaptation
- Unité de soins de longue durée
- Consultations externes :
 - Algologie (Consultations douleur)
 - Cardiologie
 - Chirurgie orthopédique
 - Chirurgie viscérale
 - Gastroentérologie
 - Gynécologie/obstétrique
 - Pneumologie
 - Neurologie
 - Radiologie
 - Réseau Pôle Mémoire
 - Urologie

▶ **Sans abris**

☎ 115

▶ **Ares Taxis**

☎ 03 25 92 29 17

📍 34, Rue Nationale

▶ **Ambulance du Château**

☎ 03 25 92 85 70

📍 8, Rue de l'Europe

▶ **Ambulances SARL Auoise**

☎ 03 25 27 01 20

📍 35, Rue Louis Desprez

▶ **Maison de santé pluriprofessionnelle**

📍 Rue du Jard

☎ 03 25 92 53 30

- Antenne SMUR
- Médecine/ soins de suite et de réadaptation
- Unité de soins de longue durée
- Consultations externes :
 - Algologie (Consultations douleur)
 - Cardiologie
 - Chirurgie orthopédique
 - Chirurgie viscérale
 - Gastroentérologie
 - Gynécologie/obstétrique
 - Pneumologie
 - Neurologie
 - Radiologie
 - Réseau Pôle Mémoire
 - Urologie

▶ **Pharmacie Centrale François**

📍 76, Rue Nationale

☎ 03 25 27 00 53

▶ **Pharmacie du Jard**

📍 20, Avenue du Général Leclerc

☎ 03 25 27 37 19

▶ **Pharmacie des Halles**

📍 99, Rue Nationale

☎ 03 25 27 06 29

▶ **Clinique Vétérinaire des vingt ponts et des tilleuls**

📍 2 Bis, Rue du Sommerard

☎ 03 25 27 46 64

▶ **Vétérinaire Dr. Sékou Diakité**

📍 43 Bis, Avenue du Général Leclerc

☎ 03 25 27 31 32



10

LIBRE EXPRESSION

QUEL AVENIR ?

Alors que la crise sanitaire est toujours présente, la guerre qui sévit en Ukraine aura des conséquences sur l'économie française, sur les finances des ménages l'augmentation du prix de l'essence n'en est qu'un exemple mais également sur les finances des collectivités, de la Ville de Bar-sur-Aube et de la CCRB. C'est pourquoi, la municipalité actuelle fait le choix des annonces, aura-t-elle les moyens de financer tous ses projets ? La question est sur la table. Lors de la précédente mandature, la réfection du centre ville, particulièrement celle de la rue Thiers, était annoncée en grande pompe, aujourd'hui le projet est abandonné par manque de moyens. Nous nous félicitons de la réalisation du nouveau terrain de foot et de la piste d'athlétisme, des outils essentiels pour le développement des associations sportives baralbines et du barsurauboisi qui utilisent ces équipements. Nous fêterons cette année les 60 ans de la mort du philosophe, Gaston Bachelard, enfant du pays, décédé le 16 octobre 1962. A cette occasion, la Ville de Bar-sur-Aube pourrait envisager de poser des panneaux à signalisation culturelle aux entrées de la ville pour rappeler que Gaston Bachelard, philosophe, théoricien de la connaissance scientifique, mondialement connu, est né à Bar-sur Aube. L'idée est lancée... Nous tenons à saluer le travail de notre collègue Josepha NIGRON qui ces dernières années s'est mobilisée pour les Baralbins et le territoire. Mais, la vie est parfois ingrate et vous oblige à vous mettre en retrait. Il est important de prendre soin de soi et de ses proches. Prenez soin de vous et de celles et ceux que vous aimez.

Retrouvez-nous sur facebook et messenger *Aimer Bar-sur-Aube, c'est agir*.

Emmanuel Provin, Katty Tahkbari, Bruno Lorillère
Aimer Bar-sur-Aube, c'est agir !

Vos élus de « Bar-sur-Aube en transition » poursuivent leur opposition constructive en s'appuyant sur le programme bâti par des colistiers trans-partisans pour le bien commun de tous les baralbines et baralbins. Nous avons soutenu la coulée verte, projet cohérent et qui reprenait beaucoup de nos idées tout en insistant sur le caractère écologique qu'elle doit porter. Nous nous opposons régulièrement à l'explosion des sommes dépensées dans la vidéo surveillance, au projet de complexe de loisirs qui à nos yeux ne repose pas sur un modèle de rentabilité mais une lubie, aux baisses de subventions à la MPT au profit d'une structure municipale coûteuse qui n'accueille quasi aucun adolescent, aux décisions qui auraient pu entraîner la fermeture de notre cinéma avant la volteface de la majorité que nous saluons. Nous nous abstenons parfois comme pour l'accès des personnes à mobilité réduite par la tour Saint-Pierre surtout quand les promoteurs voisins proposent de faciliter l'accès par la porte des morts plus favorable à l'entrée des cercueils ou la sortie des fidèles en cas d'urgence. Nos arguments sont parfois entendus : baisse à l'âge de 17 ans des bourses au permis ; extension aux étudiants navetteurs de l'aide à la mobilité, forme de chèque essence si important en ces temps de sur-inflation. Nous émettons des propositions : piétonnisation des rues Thiers et Delaunay pour accueillir un marché qui se meurt et garder ouverte la circulation rue Nationale ; un rond-point à la Pomme avec installation d'un « parking durable » sur les triangles de pelouse facilitant un accès au centre (moins de 3mn) ou au cinéma. Nous sommes vigilants quand la ruine à l'angle de la rue Thiers, qui concerne une élue sur secteur, doit être achetée pour relocaliser l'office du tourisme... alors qu'un immeuble en face propose un espace extraordinaire pour accueillir ce service communautaire. Enfin, nous nous désolidarisons totalement du positionnement de la liste « Agir » soutenue par la LREM qui, rarement présente au complet, s'abstient ou s'oppose frontalement, sans jamais rien proposer, en feignant de s'intéresser de très (très) loin à la vie des baralbins.

Angélique CHÈVRE, Raynald INGELAERE,
Bar-sur-Aube en transition



INFO



La Cité Scolaire Gaston Bachelard, dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et de son axe Bien-être, souhaite s'emparer de la question relative à l'anxiété et au stress des élèves. Ainsi, si des actions et propositions sont en cours en interne, il apparaît opportun de solliciter les ressources, compétences et savoir-faire présents sur le territoire (aide à la relaxation, coaching et estime de soi, sophrologie, méditation etc.) qui pourraient contribuer au traitement de cette question. Si vous avez donc des compétences / savoir-faire en lien avec notre problématique et que vous souhaitez concourir à son traitement, vous êtes invités à vous faire connaître par mail : **ce.010003Z@ac-reims.fr**

TRANSPORT À LA DEMANDE



Vous habitez Bar-sur-Aube, vous avez plus de 60 ans ou vous avez du mal à vous déplacer ?


Pour faciliter vos déplacements le Centre Communal d'Action Sociale vous propose le service "Transport à la demande".

- Visites/ Courses/ Rendez-vous médicaux ou autres...
- Le véhicule est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en fauteuil roulant.



Réservation :
Tous les jours du
lundi au vendredi
de 9h à 12h et de
14h à 17h30 sauf le
mercredi

Plus de renseignements au :

 Centre Communal d'Action Sociale
Place Carnot
10200 Bar-sur-Aube

 03 25 27 39 55

Adhésion :
Le prix d'adhésion
est de 10€ au
trimestre ou de 40€
par an. Une carte
d'adhérent sera
attribuée à chaque
bénéficiaire.



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

TROYES BAR-SUR-AUBE

ÉTAPE 4

27 JUILLET 2022



TOUR
de
france™
FEMMES
AVEC ZWIFT



BAR-SUR-AUBE
en Champagne

VILLE ARRIVÉE 2022